LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5252 - JEUDI 20 AOÛT 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LA CONTRIBUTION DES ALGÉRIENS A ÉTÉ SALUTAIRE

La police a déjoué plusieurs crimes en juillet

Lire en page 5

Inquiétude suite aux récents combats dans le nord du Mali

L'ACCORD D'ALGER MENACÉ



C'est l'inquiétude à Alger. L'accord de paix intermalien conclu à Alger et à Bamako risque de voler en éclats en raison des combats qui opposent depuis deux jours des factions maliennes rivales dans le nord du pays. Cette situation a fait sortir le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, de sa retraite estivale. Lamamra a été l'un des artisans de l'accord et la cheville ouvrière tout au long du processus pour amener les belligérants à un compromis qualifié d'historique. Une reprise de la violence au Mali constituerait à la fois une menace pour la sécurité de l'Algérie et un revers frustrant pour sa diplomatie.

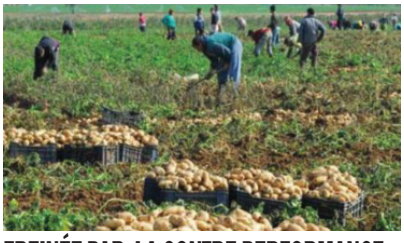
Lire en page 3



COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL-HADJAR

Expulsion de l'ancien S.G du syndicat d'AMA de l'usine

Lire en page 2



FREINÉE PAR LA CONTRE-PERFORMANCE DE L'AGRICULTURE ET DU BTPH

Recul de la croissance hors hydrocarbures en 2014

Lire en page 2



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL

Opération de rachat pour les Usmistes

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL- HADJAR

Expulsion de l'ancien S.G du syndicat d'AMA de l'usine

L'ANCIEN secrétaire général du syndicat Ugta Daoud Kichichi, de l'entreprise ArcelorMittal Algérie (AMA), a été expulsé de force dans la nuit de mardi à mercredi de l'enceinte de l'entreprise, ou il avait entamé une grève de la faim pour protester contre la décision de le suspendre de son poste de travail «pour attroupement illégal des travailleurs» et «tentative de déstabilisation du climat social». Il faisait l'objet d'un dépôt de plainte de la part de la direction générale d'AMA pour «intrusion sur le lieu de travail sans autorisation».
Cette expulsion a été menée par les services de gardiennage du complexe. Par ailleurs, les travaux de réfection du Haut Fourneau numéro deux (HF2) vont être lancés la semaine prochaine ; d'autres installations stratégiques sont concernées dans le cadre d'un programme de modernisation de cette gigantesque usine qui s'étale sur une superficie de plus de 800 hectares. Il s'agira à travers cet ambitieux programme de porter la production d'acier liquide à 2,2 millions de tonnes par an.
Une enveloppe financière de un milliard de dollars a été retenue justement pour la concrétisation de ce programme qui ciblera fondamentalement la zone chaude du complexe, c'est-à-dire le noyau de base pour la fabrication de l'acier (brames et billettes) destiné aux laminoirs à chaud, à froid, à fil rond et à rond à béton.

Nabil Chaoui



Sellal en visite de travail aujourd'hui dans la wilaya de Constantine

LE PREMIER ministre Abdelmalek Sellal effectue aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris dans un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette visite, Sellal participera aux festivités nationales organisées à l'occasion de la Journée du moudjahid, précise la même source. Le Premier ministre, accompagné d'une délégation ministérielle, procédera par ailleurs à l'inspection, au lancement et à l'inauguration de plusieurs projets à caractère socioéconomique, a-t-on ajouté.

R. A.

PLUSIEURS GRÈVES SONT ANNONCÉES PAR DES SYNDICATS DU SECTEUR

La rentrée scolaire risque d'être agitée



Les promesses formulées par la ministre de l'Education nationale concernant la prise en charge des revendications socioprofessionnelles des travailleurs du secteur ne semblent pas convaincre ces derniers.

En effet, plusieurs syndicats de l'éducation nationale promettent de renouer avec la protestation annonçant le retour à la grève comme ultime moyen pour dénoncer « la lenteur et la fuite en avant de la tutelle dans la prise en charge de leurs problèmes restées jusqu'à présent en suspens». Après la menace de reprise de la grève, proférée par les intendants de l'éducation, les corps communs et les ouvriers professionnels de l'éducation, c'est au tour des enseignants contractuels et vacataires de brandir la menace de réinvestir le terrain de la protesta, après la rentrée scolaire.
Le Syndicat national des corps communs et les OP de la Fonction publique, affilié au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), menace d'ores et déjà de perturber la prochaine rentrée sociale. Ce syndicat dénonce le fait que la suppression de l'article 87 n'aucune incidence financière sur la valeur du salaire national minimum garanti. L'abrogation de l'article 87 bis n'apportera pas un grand changement à la situation de cette catégorie de travailleurs. Les corps communs ne bénéficieront que d'une légère augmentation de l'indemnité forfaitaire compensatrice (IFC) qui oscille entre 700 et 2 800 DA», a affirmé le coordinateur national du syndicat, M. Miloud Benmessaoud.
Il a expliqué qu'en dépit de la suppression de l'article 87 bis, le salaire national minimum garanti ne connaîtra qu'une légère augmentation. «Les corps communs de la Fonction publique qui perçoivent des salaires de 7 000, 14 000 et 16 000 DA, n'atteindront jamais un SNMG de 18 000 DA», a déploré notre interlocuteur.
Pour sa part, la Coordination nationale des enseignants contractuels et vacataires, affiliée au Conseil des lycées d'Algérie (CLA) convoquera son conseil national à la mi-septembre afin d'évaluer la situation des et de prendre les décisions qui s'imposent. Devant «le tâtonnement» du ministère de tutelle dans la prise en charge de leurs doléances, le porte-parole du CLA n'a pas exclu un recours de cette catégorie de travailleurs à la protesta après la rentrée scolaire, afin de faire valoir leurs revendications. Et d'ajouter: «Les enseignants contractuels comptent reprendre la protesta afin de protester contre leur situation qualifiée de lamentable et d'exiger, par la même occasion, leur intégration sans aucune condition».

Lynda Louifi

FREINÉE PAR LA CONTRE-PERFORMANCE DE L'AGRICULTURE ET DU BTPH

Recul de la croissance hors hydrocarbures en 2014

LA CROISSANCE du PIB hors hydrocarbures a reculé durant l'exercice 2014, en passant à 5,6 % contre 7,7 % en 2013, indique l'Office national des statistiques (ONS) qui attribue ce repli au ralentissement de la croissance dans les secteurs agricole et du BTPH. «Le taux de croissance du secteur agricole a été de seulement 2,5 % en 2014 par rapport à l'année d'avant», précise l'ONS dans sa dernière publication sur les comptes économiques du pays. Ce constat se confirme de plus lorsqu'il est observé que le PIB hors agriculture a connu une amélioration puisque son taux de croissance a nettement augmenté en passant à 3,9 % en 2014 contre 2,3 % en 2013. L'examen du taux de croissance sur une période de 10 ans montre que la croissance du secteur agricole n'est pas régulière mais qu'elle est plutôt caractérisée par une succession de pics de croissance et de fortes baisses de l'activité. «Mais depuis 2009, le secteur est marqué par une décélération du rythme de croissance après le pic de production de 21,1 % il y a 6 ans, qui peut être considéré comme le pic absolu après celui de 2003 (+19,5%)», précise la même source.
La croissance du PIB agriculture, sylviculture et pêche, qui a atteint 1 771,5 milliards de dinars (mds DA) en 2014, est restée cependant positive grâce aux performances appréciables de la production végétale hors céréales ainsi que de la production animale, a-



t-on fait constater. Quant au BTPH, il a enregistré une légère baisse durant la période considérée avec une croissance de 6,9 % contre 7,1 % en 2013 et 8,6 % en 2012. De même pour le secteur industriel, dont la part au PIB reste inférieure à 5 %, sa croissance a reculé à 3,9 % en 2014 contre 4,1 % en 2013, en raison d'une baisse d'activité dans les secteurs des ISMME (Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques) et de la chimie. Mais en dépit des taux de croissance de ce secteur «encore faiblement positifs, très irréguliers et insuffisants», ce dernier semble avoir rompu avec la forte dépression qui l'avait caractérisé ces dernières années, note la même source. En revanche, le secteur des services et des travaux publics pétroliers, qui avait connu une faible croissance en 2013, s'est redressé en 2014 avec une croissance de 3,6 %. Pour le secteur des services marchands (banques, assurances...), la croissance a été de 8 % en 2014, tandis que les services non marchands (les services des administrations publiques notamment) ont évolué de 4,4 %.
Pour ce qui est de l'investissement, l'ONS souligne que l'effort en la matière reste encore «très important», même s'il provient essentiellement de la dépense publique et du secteur énergétique. La formation brute de capital fixe (Fbcf), qui représente l'investissement dans des projets durables par différents agents économiques, a généré 36,7 % du PIB en 2014 (contre 34,2% en 2013). Les investissements en capital fixe ont été de 6 311,8 mds de DA (environ 78,3 mds usd) en 2014, en hausse de 6,4% par rapport à 2013 (+8,6% en 2013), une décélération due au recul des importations de biens d'équipements industriels.

Z. M.

INQUIÉTUDE SUITE AUX RÉCENTS COMBATS DANS LE NORD DU MALI

L'accord d'Alger menacé

C'est l'inquiétude à Alger. L'accord de paix intermalien conclu à Alger et à Bamako risque de voler en éclats en raison des combats qui opposent depuis deux jours des factions maliennes rivales dans le nord du pays, faisant des morts et des blessés.


DR

Cette situation a fait sortir le chef de la diplomatie algérienne Ramtane Lamamra de son silence aoûtien. Lamamra a été l'un des artisans de l'accord et la cheville ouvrière tout au long du processus pour amener les belligérants à un accord qualifié d'historique. Une reprise de la violence au Mali constituerait à la fois une menace pour la sécurité de l'Algérie et un revers frustrant pour sa diplomatie.

Hier, le ministère des Affaires étrangères faisait part, dans un communiqué rendu public, de sa «vive préoccupation « quant aux développements sécuritaires dans les régions du nord du Mali, condamnant « vigoureusement « les violations « inadmissibles « du cessez-le-feu. « L'Algérie, au double titre de la présidence de la médiation internationale dans la crise malienne et de la présidence du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, note avec une vive préoccupation les développements sécuritaires dans les régions du nord du Mali», indique le texte.

Les combats qui ont éclaté depuis dimanche au nord de Gao entre soldats maliens et rebelles ont fait au moins une dizaine de morts tandis qu'à Kidal, des affrontements entre groupes touaregs ont également fait des victimes.

Ainsi, l'Algérie souligne « la gravité des affrontements meurtriers qui ont eu lieu à Kidal entre des éléments armés relevant des deux parties ayant participé aux Accords réalisés dans le cadre du processus d'Alger «. La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA, rébellion à dominante targuie) et le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (Gatia, pro-Bamako) ont été impliqués, depuis le 15 août, dans diverses localités autour de Kidal, dans des combats meurtriers.

Le Gatia, membre d'une coalition de groupes progouvernementaux dite Plate-forme, annonce avoir pris le contrôle de la localité d'Anéfis, auparavant entre les mains de la CMA, qui a son fief à Kidal. Le Gatia et la CMA font partie des signataires de l'accord de paix au Mali, prévoyant un cessez-le-feu, entériné le 15 mai par le gouvernement malien et ses alliés puis le 20 juin par la rébellion.

Les Maliens semblaient partagés mardi entre inquiétude et colère au lendemain de combats meurtriers dans le nord du pays entre un groupe progouvernemental et la rébellion, qui ont poussé l'ONU à créer « une zone de sécurité « autour de Kidal, fief des rebelles. Face à cette situation, l'Algérie a condamné «ces violations inadmissibles du cessez-le-feu qu'aucune considération ne saurait justifier «, estimant que « les mouvements politico-militaires en question et leurs dirigeants portent la lourde responsabilité de ces incidents qui mettent en péril les efforts engagés par la communauté internationale pour le rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali «.

Elle appelle dès lors toutes les parties à arrêter immédiatement tout acte de violence, et à permettre aux mécanismes convenus dans le cadre du processus d'Alger de jouer pleinement leur rôle «. C'est dans cette optique que Lamamra a engagé des contacts avec son homologue malien Abdoulaye Diop ainsi qu'avec le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, chef de la Minusma, Monji Hamdi en vue de contenir cette nouvelle menace à la paix au Mali.

K. M.

OMNIPRÉSENTS, INCONTOURNABLES

Les islamistes ne partent pas en vacances

IL Y A QUELQUES années, un vigilant éditorialiste de chez nous écrivait en forme de boutade que les islamistes ne partent jamais en vacances. Vraie ou fausse, la sentence est d'actualité en ces temps de chaleur humide. En cet été de grisaille et de déprime politico-économique, les islamistes, toutes sensibilités confondues, ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Jouant à fond la carte des médias, usant de la provocation et de la surenchère, cherchant exagérément les polémiques et les brouilles, ils ont fini par trouver l'astuce des rencontres dites universités d'été pour faire parler d'eux encore une fois. Toutes les occasions sont bonnes pour que cette mouvance fasse de l'ombre aux autres formations politiques et aux autres idéologies. Presque en même temps, les partis islamistes tiennent des rendez-vous assez spéciaux, même si certains évoquent plutôt le respect de la tradition organique.

C'est ainsi que Djaballah veut le haut de l'affiche pour des semaines encore. Depuis son annonce d'une «rabita» islamiste, sorte de ligue regroupant tous les partis d'obédience islamiste, il ne finit pas de lancer des slogans et des discours appelant par ricochet les citoyens algériens à adhérer à son projet. Voulant s'attribuer le statut de fédérateur, Djaballah cherche ainsi à se positionner dès aujourd'hui sur un échiquier politique et électoral en pleine gestation. Depuis hier, dans une petite localité de la wilaya d'EL Tarf, son mouvement, le Front de la justice et du développement (FJD) tient une université d'été consacrée exclusivement aux thèmes d'unification des rangs, d'alliance entre partis islamistes pour faire face aux défis futurs de la mouvance. Durant trois jours, les partisans de Djaballah veulent encore convaincre les plus réticents ou les indécis de la mouvance de la justesse de leurs options. Son projet se cherche encore et des réserves sont encore signalées de la part d'une bonne partie des intellectuels organiques ou libres de la mouvance islamiste.

La preuve de ces divergences est la tenue, la semaine prochaine, d'une université d'été par le MSP de Makri du 23 au 26 août à Bordj El Kiffan. Le thème choisi par le MSP est assez révélateur puisqu'on évoquera des sujets assez délicats comme la rénovation de la pensée politique islamiste, le discours du mouvement, la modernisation de ses structures organiques et surtout la formation des élites du parti et de ses dirigeants.

Pour le MSP, ces thèmes tranchent avec celui de Djaballah, en insinuant que les priorités sont ailleurs. Même topo chez le Front du changement de Menasra, qui tient son université d'été à Boumerdès du 23 au 30 août, dont les thèmes sont consacrés à l'édification d'un Etat islamique moderne, ainsi qu'à la formation des cadres du parti en prévision de la rentrée sociale et politique.

Rappelons que le mouvement Ennahdha a déjà organisé sa rencontre estivale à l'est du pays, alors que le chef de l'ancienne aile militaire du FIS dissous, l'Armée islamique du salut (AIS) commence à s'habituer à ce genre de «colonie politique» en allant cette année vers les côtes mostaganémoises. Il n'y a pas de doute que la mouvance islamiste veut occuper l'espace politique délaissé aussi bien par la mouvance nationaliste que démocratique. Tout le monde sait que le FLN n'a pas encore achevé l'assainissement de ses rangs, alors qu'il vient de tenir son congrès tant attendue. Le SG Saïdani peine à trouver et à compléter sa liste de son Bureau politique.

Le RND d'Ouyahia, qui vient de changer de tête et a essuyé un premier camouflet après le refus de la création d'une alliance présidentielle, a cru bon de faire l'impasse sur la politique durant cette période. Pratiquement en vacances forcées, les blocs nationalistes et démocrates ont laissé le chemin libre aux islamistes, qui n'hésitent point à brandir des menaces par-ci, et des invites par-là. Le message transmis aux citoyens est clair et net : nous sommes incontournables, nous sommes omniprésents. Leur seule faiblesse demeure leurs tiraillements, leurs différences tant sur le plan idéologique que sur le plan politique.

Ces sensibilités ont depuis longtemps marqué leur territoire, défini leurs options et surtout bâti leurs identités politique et philosophique. Une mouvance tant divisée, tant stigmatisée par tant d'expériences politiques et d'opposition pourra-t-elle un jour trouver des points de convergence ? Ses élites actuelles, polissées par les échecs et les ambitions démesurées, elles-mêmes parfois corrompues par les jeux troubles de la politique, sont-elles disponibles et disposées aux réunifications, aux alliances ? Son intelligentsia victime d'isolement organique et de mépris politique, ne trouve plus de jonction avec les puissances d'argent, celle-là mêmes qui «huilent» les moteurs des machines islamistes. Faut-il un parti islamiste pour chaque classe ou catégorie sociale, comme le pensent certains prédateurs politiques de chez nous ?

Hani R.


DR

SAHARA OCCIDENTAL

Le président de WSRW visite les camps de réfugiés sahraouis

LE PRÉSIDENT de l'ONG Western Sahara Ressource Watch (WSRW), Erik Hagen, a entamé hier une visite aux camps de réfugiés sahraouis afin de s'enquérir sur la situation humanitaire des Sahraouis, victimes depuis 40 ans de l'occupation marocaine, et évoquer les ressources pillées par l'occupant. C'est ce qu'a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Au cours de son séjour, M. Hagen aura des entretiens avec Salem Lebsir, responsable de l'organisation politique du Front Polisario, Khatri Addouh, président du Parlement national, M'hamed Khaddad, coordinateur avec la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO), et Mohamed El-Ouali Akeik, ministre des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie établie à l'étranger, selon la même source.

M. Hagen va aussi organiser un atelier sur le pillage des ressources naturelles sahraouies et une conférence de presse au siège des Archives Média, a ajouté l'agence sahraouie. Le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental a franchi une étape inquiétante au cours de ces deux dernières années, avaient mis en garde quelque 243 ONG, dont Western Sahara Ressource Watch dans une lettre transmise en avril dernier à la présidente du Conseil de sécurité des Nations unies. Ces ONG ont condamné «le pillage des ressources naturelles au Sahara occidental, en particulier ses richesses minières par le Maroc, la puissance occupante».

Le Maroc ne cesse de piller les richesses du Sahara occidental en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique ne cesse de dénoncer les manœuvres de l'occupant marocain qui se livre à une vaste entreprise de pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, notamment dans le domaine de la pêche.

Le service juridique du Parlement européen a conclu, dans une étude récente, que l'accord de pêche conclu par le Maroc avec des entreprises européennes n'obéit à aucune règle et convention internationale. Plusieurs gouvernements, parlements et ONG européens ont exigé, pour leur part, l'exclusion des eaux territoriales du Sahara occidental de l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc. Les Etats-Unis ont, de leur côté, exclu les richesses du Sahara occidental de l'accord de libre-échange, conclu avec le Maroc et ce, conformément au droit international et à la doctrine des Nations unies, applicables aux territoires des pays et peuples coloniaux.

K. M.

ELLE EST ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES APICULTEURS PROFESSIONNELS DU DJURDJURA

Ouverture de la foire des miels à Tigzirt

C'EST DEPUIS hier que se tient à Tigzirt, à une quarantaine de kilomètres au nord de Tizi Ouzou, la foire des miels qu'organise l'association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura. L'événement se tient dans le site des ruines romaines, un lieu très apprécié par les estivants. Une vingtaine de producteurs de miel affiliés au registre national des professionnels de l'apiculture et adhérents de l'association prennent part à cet événement. Le chargé de l'information de l'AAPM, Salem Touati, a expliqué hier à l'occasion de l'ouverture de la foire que le principal objectif de cette manifestation est de valoriser le produit local et faire connaître les différentes qualités du miel du massif du Djurdjura ou d'autres régions du pays.

La foire, qui se poursuivra jusqu'au 25 du mois en cours, sera une occasion pour découvrir ce produit aux multiples bienfaits dans ses différentes variétés, mais aussi connaître ses dérivés et leur utilisation.

C'est aussi une aubaine d'acquérir un produit authentique à des prix concurrentiels, le miel étant indispensable dans nos foyers surtout à l'approche de l'hiver et l'arrivée du froid et ses maladies accompagnatrices comme la grippe.

Dans sa première journée, cette foire du miel a connu un engouement très particulier du public qui était nombreux à visiter les ruines romaines qui ont pris une nouvelle allure avec les couleurs du miel allant du marron sombre au jaune doré selon les variétés. En plus de ce délicieux produit, les exposants proposent du pollen, de la gelée royale et de la propolis. Ceux qui désirent se rendre à la foire du miel, ont l'occasion de le faire tous les jours jusqu'au 25 août de 11h du matin à 23h dans les ruines romaines, sur les hauteurs du port de Tigzirt. **A. Drifa**

OUEST

Saisie de près de 2.9 milliards de DA de produits alimentaires impropres à la consommation

Le montant des saisies de produits alimentaires non conformes ou impropres à la consommation dans la région de l'Ouest s'est élevé à 2, 9 milliards DA pour la période du 1er juin au 31 juillet derniers, a-t-on appris du directeur régional du commerce d'Oran.

Ces saisies ont été opérées à titre préventif durant la saison estivale dans les wilayas d'Oran, Aïn-Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et Mostaganem à la faveur du programme de contrôle économique en amont et en aval de certaines activités à indice de risque élevé.

Les produits visés sont, entre autres, les pâtisseries, les crèmes glacées, les viandes et produits carnés, le lait et ses dérivés, les jus et boissons gazeuses ainsi que les restaurants et les fast-foods, a indiqué à l'APS Abderrahmane Benhazil, faisant observer qu'une attention particulière a été accordée au respect de la chaîne du froid.

Ces opérations de contrôle, axées sur la prévention des risques liés à la consommation des produits alimentaires susceptibles de provoquer des toxi-infections ont été sanctionnées par la fermeture de 170 établissements, a déclaré Benhazil

La loi de finances complémentaire 2015 a révisé en forte hausse le montant des amendes transactionnelles prévues par la loi sur la protection du consommateur.L'amende transactionnelle est un accord à l'amiable entre la direction chargée du contrôle des pratiques commerciales et l'opérateur économique, dans le but de mettre fin au conflit entre ces deux parties sans recourir à la justice, explique-t-on.

Ainsi, l'article 75 de la LFC 2015 a modifié les dispositions de l'article 88 de la loi de février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, qui avait fixé le montant de l'amende transactionnelle. Désormais, l'innocuité (nocivité) des denrées alimentaires est punie d'une amende de 500 000 DA (contre 300 000 DA auparavant), tandis que l'amende pour défaut d'hygiène et de salubrité passera à 300 000 DA (au lieu de 200 000 DA).

Celle liée au défaut de sécurité a été augmentée à 400 000 DA (contre 300 000 DA auparavant).

De même, le défaut de contrôle préalable de conformité est sanctionné financièrement par une amende de 400.000 DA (30 000 DA auparavant), tandis que le défaut d'étiquetage du produit est puni d'une amende de 400 000 DA (contre 200 000 DA).

L'amende pour défaut d'essai du produit est, quant à elle, fixée à 100 000 DA (contre 50 000 DA). Par contre, l'amende de transactionnelle pour défaut de garantie ou d'exécution de la garantie a été abaissée à 100 000 DA (elle était de 300 000 DA).

Quant au montant de l'amende prévue pour refus d'exécution du service après-vente, il a été maintenu à 10% du prix du produit acquis.

Ces mesures entrent dans le cadre du renforcement de la réglementation sur les activités commerciales pour se mettre davantage en conformité avec les standards internationaux dans le cadre de l'accession à l'OMC.

Par ailleurs, plus de 8 000 infractions donnant lieu à l'établissement de 7 685 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants ont été établis par les services de contrôle qui ont effectué un total de 43 278 interventions au double plan du contrôle de la qualité et des pratiques commerciales ayant touché les secteurs d'activité ciblés dans les cinq wilayas de l'Ouest.

Selon la même source, ces opérations de contrôle ont permis également de découvrir un chiffre d'affaires dissimulé de 1,6 milliard de DA par défaut de facturation.

En matière de mesures administratives, il a été enregistré 512 propositions de fermeture et, ou de suspension d'activité dans la région d'Oran, a-t-on ajouté.

A.R

ZONES HUMIDES À ANNABA

Deux individus poursuivis pour atteinte au lac Fetzara

ENCORE une fois, le lac Fetzara, d'une superficie de 800 hectares, est attaqué par des gens sans scrupule. Deux individus ont été découverts en flagrant délit en train de porter atteinte à la végétation du lac Fetzara, zone humide d'importance internationale, située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de la ville d'Annaba, à cheval entre les communes de Berrahal, El Eulma et Chorfa.

C'est ce qu'a révélé le dernier bilan d'activités de la Gendarmerie nationale rendu public récemment. Les deux mis en cause, qui s'adonnaient à l'abattage illégal d'arbres et autres plants qui entourent le plan d'eau du Lac Fetzara, seront poursuivis en justice, a précisé la même source dans le cadre d'une plainte qui sera déposée par la Conservation des forêts.

Au lieu que cet espace, qui représente une bouffée d'oxygène pour la région , soit l'objet d'investissement pour le valoriser et lui restituer sa dimension écologique et touristique, certaines gens, peu soucieuses de la préservation de l'environnement, n'hésitent pas à commettre des agressions contre ce lac sans savoir que ce dernier abrite plus de un pour cent de la population mondiale de canards siffleurs ainsi que d'autres oiseaux d'eau hivernants.

Recevant des eaux provenant des montagnes environnantes et des oueds tels que Oued El Hout au sud, Oued Mellah à l'ouest et Oued Zied au nord-est , le lac Fetzara, qui n'est pas à l'abri de la pollution par les eaux usées , a été l'objet durant la période coloniale de tentatives d'assèchement dans le cadre d'un programme d'envergure , englobant la majorité des grandes zones humides du pays. Outre les arbres de différentes essences qui l'entourent, ce site se distingue par une végétation formée en particulier de roseaux, de massettes, de joncs et autres essences aquatiques très peu étudiées.

Le lac de Fetzara, qui accueille en moyenne en hiver plus de 30 000 oiseaux d'eau, offre des possibilités dans le domaine du développement de l'activité touristique dans la partie du sud-ouest de la wilaya, en proie au chômage. **Nabil Chaoui**

« CONCOURS JEUX MÉDITERRANÉENS ORAN 2021 » DE MOBILIS

Les gagnants connus !

MOBILIS, partenaire officiel du Comité Olympique Algérien (COA), apporte son soutient indéfectible à la candidature de la capitale de l'ouest Algérien (Oran) pour l'organisation des jeux Méditerranéen 2021. A cet effet, il a été crée sur sa page officielle facebook, le jeu « Concours Jeux Méditerranéens Oran 2021 ».

Ce dernier a eu une audience remarquable de la part des internautes Algériens, qui, en plus d'un mois, ont activé 11700 Likes et des partages et publications sur Facebook et Twitter. Une belle promotion de la candidature d'Oran 2021 en concurrence avec la ville de Sfax (Tunisie) ! Le tirage au sort a eu lieu au sein de la Direction Générale de Mobilis, en présence d'un huissier de justice comme le stipule le règlement du jeu.A l'issu de ce tirage, M. Djamel Echikr et M. Ali Mahdi Mohamed, sont les deux heureux gagnants d'un voyage tous frais payés avec la délégation algérienne, pour assister à la première édition des Jeux Méditerranéens de plage Pescara 2015 (Italie).

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B.ARRERIDJ
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE.

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du modifier et complète par le décret présidentiel n° 02-250 du 24/07/2002 décret présidentiel n°03/301 du 11/09/2003 et le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marches publics , le directeur de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint paru dans le journal **Le jeune indépendant en** date du **09/07/2015 relatif à la réalisation d'une unité secondaire de la protection civile à EL achir.**

Qu à l'issue de la réunion de la commission d'évaluation des offres, le marche a été attribué provisoirement comme suit :

Objet du marche	Entreprises	Montant en TTC	Délais	Notation
Réalisation d'une unité secondaire de la protection civile à EL achir.				
Tout les lots	BENZIOUCHE Nacereddine	104.779.876.50 DA	18 Mois	74.3

Les soumissionnaire ont un délais de dix 10 jour à compter de la parution du présent avis au BOMOP ou dans les journaux pour formules d'éventuels recours et ce conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifier et complète par le décret présidentiel n°03/301 du 11/09/2003 et le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 20/08/2015 ANEP N°341 557

LA CONTRIBUTION DES ALGÉRIENS A ÉTÉ SALUTAIRE

La Police a déjoué plusieurs crimes en juillet

L'exploitation des appels des citoyens sur les numéros verts, souvent d'une extrême importance, a permis aux policiers, notamment ceux qui font partie des unités d'élite d'intervention, d'avorter plusieurs crimes qui étaient sur le point d'être perpétrés, selon la DGSN.



Les policiers des unités d'intervention, entre autres de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) ont avorté, durant le mois de juillet passé, plusieurs centaines de crimes, a rapporté un communiqué de la DGSN. «Grâce aux appels de détresse des citoyens reçus sur nos deux numéros verts, le 15 48 et le 17, nos unités d'intervention ont pu mettre en échec plusieurs crimes. Ces interventions ont donné des résultats positifs, ce qui nous a permis d'arrêter plusieurs criminels, d'avorter des crimes qui ciblaient des citoyens et leurs biens, tandis que plusieurs saisies ont été réalisées lors des opérations d'intervention», a expliqué la Cellule de communication de la DGSN. Cette dernière a annoncé l'avortement de 16 433 affaires entre crimes et délits, ce qui a donné lieu à l'arrestation, en flagrant délit, de plusieurs criminels. Cependant, la Sûreté nationale n'a pas précisé la nature des crimes qui ont été déjoués au cours de la période suscitée ; toutefois, la cellule de communication s'est contentée d'expliquer que, parfois, il s'agissait de crimes importants avortés in extremis grâce aux appels des Algériens aux deux numéros verts. Aussi, la Sûreté nationale n'a pas donné plus de détails sur le nombre des présumés criminels interpellés au cours du mois dernier. S'agissait-ils de terroristes, de trafiquants de drogue, d'armes ou de cambrioleurs de véhicules ou de maisons ? La DGSN s'est contentée d'expliquer que toutes les formes de criminalité ont été déjouées au cours du mois de juillet passé. «Nous avons pu sécuriser plusieurs citoyens après plusieurs interventions de nos éléments. On a aussi arrêté plusieurs criminels», est-t-il rapporté dans le communiqué. Par ailleurs, la Salle des opérations des différentes Sûretés de wilaya relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont reçu, pour le seul mois de juillet dernier, 110 058 appels de détresse c'est ce qu'a révélé hier la cellule de communication de la DGSN. Selon la Sûreté nationale, parmi les appels recensés durant le mois passé, 58 635 ont été reçus sur le numéro vert 15 48, tandis que 51 423 l'ont été sur l'autre numéro vert , le 17. Concernant les motifs des appels, la DGSN a expliqué que 2399 appels d'aide des citoyens concernaient la déclaration d'un accident de circulation, 35 267 tournaient autour des demandes des renseignements et 55 959 portaient sur d'autres affaires.

F. Sofiane

ILS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS MARDI À TIZI OUZOU

Trois morts sur la route et deux autres sur les plages

DEUX nouveaux cas de mort par noyade ont été enregistrés mardi au niveau de la plage le Petit Paradis d'Azeffoun dans la wilaya de Tizi Ouzou. Selon les informations fournies par la Gendarmerie nationale, la première victime est un jeune de 24 ans qui s'est noyé au niveau de la partie rocheuse de la plage le Petit paradis. La deuxième noyade concerne une fille de 7 ans qui a perdu la vie dans les eaux de la même plage. Ainsi, quatre morts par noyade sont enregistrées à travers les plages de la wilaya depuis le début du mois en cours. Toujours dans la journée de mardi, les services de la Gendarmerie nationale ont déploré également deux accidents mortels sur nos routes. Le premier s'est produit sur le chemin communal de Frikat où un septuagénaire a été percuté mortellement par un camion. Le deuxième accident a eu lieu vers 18h sur la RN 12 au niveau de Taboukert, où un fourgon a fauché deux personnes qui se trouvaient au bord de la route. La première victime, un jeune de 22 ans, est morte sur place, tandis que la seconde âgée de 19 a rendu l'âme à l'hôpital de Tizi Ouzou.

Les mêmes services ont tenu à rappeler que depuis le début du mois en cours, les accidents de la route ont fait 61 victimes dont 6 morts à travers la wilaya. Un chiffre très effrayant qui interpelle les consciences sur ce phénomène que seuls la prudence et le respect du code peuvent limiter.

A. Drifa

SON AVOCAT A SOLLICITÉ L'APPLICATION DE L'ARTICLE 40 DU CODE PÉNAL

Le juge d'instruction rejette la demande de l'avocat du bourreau d'El-Aqiba

LE BOURREAU et le sanguinaire de la cité d'El-Aqiba, qui ne cesse de faire parler de lui, sera jugé dès l'ouverture de la session criminelle du tribunal criminel d'Alger, en octobre prochain.

En effet, quelques jours après son interpellation et son arrestation par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Hussein Dey, soit le 14 avril 2014, l'auteur présumé du crime crapuleux commis sur la personne d'un ancien élément de la police judiciaire de la sûreté d'Alger, dont le corps a été retrouvé décapité, incinéré et abandonné au cimetière El-Kobaihiade Rouiba, avait reconnu, au cours de l'interrogatoire, avoir été à l'origine de deux autres crimes abominables perpétrés, cette fois-ci, en plein cœur du quartier populaire de Mohamed-Belouizdad (ex-Belcourt).

Le mis en cause est issu d'une famille riche et très connue à El-Aqiba.Il gérait un parking situé dans l'enceinte-même de l'ancien siège de la société Coca Cola, et ce de manière illégale et anarchique. Ce parking a été récupéré et transformé récemment par la commune de Belouizdad dans le cadre de l'emploi des jeunes. L'assassinprésumé répondant aux initiales de Kh.C., la trentaine à peine entamée et sans antécédents judiciaires, était étudiant à la faculté des sciences juridiques et administratives de Ben Aknoun.

Les investigateurs ont réussi, grâce à une minutieuse enquête qui n'a duré que quelques jours seulement, suite à des informations parvenues à leur service, a identifier l'auteur.

Ce dernier a vite craqué devant le professionnalisme des éléments de la police judiciaire et a fini par reconnaître tous les faits qui lui ont été reprochés lors de l'enquête préliminaire concernant l'assassinat du policer, qui n'est autre que le frère du chanteur Sid-Ali Dziri. Il a reconnu avoir assené plusieurs coups de couteau à sa victime avant de décider de se débarrasser définitivement du corps en le découpant en petits morceaux avant de l'incinérer, sous prétexte que sa proie lui faisait du chantage en lui exigeant des sommes faramineuses contre son silence concernantles deux autres crimes qu'il avait commis. Selon des renseignements concordants, le mis en cause a avoué aux enquêteurs avoir mis fin aux jours de sa propre progéniture, qu'il a eue de manière illégale avec une jeune fille qui souffrait de troubles psychiatriques.

A propos de cet ignoble acte, l'auteur présumé, qui sera déféré au plus tard dimanche c'est-à-dire demain devant le procureur de la République du tribunal d'Alger, lequel demandera au juge d'instruction l'ouverture d'une enquête judiciaire, a dévoilé aux enquêteurs l'endroit où il a lui-même enterré le nouveau-né : « Je l'ai étranglé puis enterré dans l'enceinte de l'ancien siège de la société Coca Cola.»

Il a par ailleurs reconnu avoir assassiné et enterré, au même endroit, son voisin, porté disparu depuis plus de deux mois. A l'origine, un litige financier qui les opposait.

Il convient de signaler que les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Hussein Dey et ceux de la police scientifique se sont déplacés en avril dernier, aux environs de 21 heures, sur les lieux du crime.

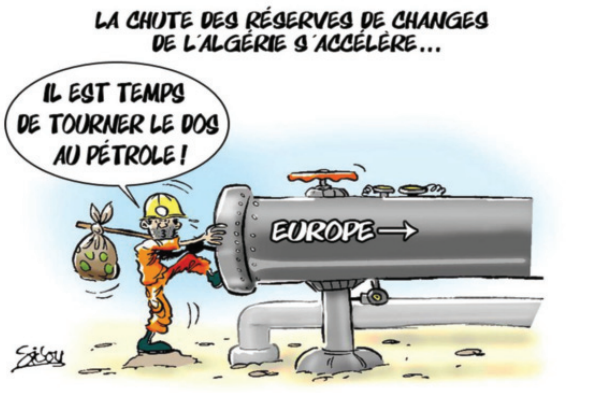
La police judiciaire a procédé à l'audition des proches et voisins, notamment les gardiens du parking, pour plus de renseignements concernant ces actes barbares.

La police scientifique s'est chargée, quant à elle,des prélèvements d'indices pouvant aider l'enquête judiciaire.

Par ailleurs, l'avocat du mis en cause, dans une demande adressée au juge d'instruction en charge du dossier, a sollicité l'application de l'article 40 du code pénal, estimant que son client était en état de démence au moment des faits et par-delà, il ne pouvait rester en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach mais devait plutôt être transféré vers un asile psychiatrique pour des soins.

Cette demande a été purement et simplement rejetée par le magistrat instructeur ; un rejet confirmé par la chambre d'accusation près la cour d'Alger.

Redouane Hannachi



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIR DE BLIDA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 096 20901969810
D I R E C T I O N G E N E R A L E
N° :.....659.....**CHU/DG/15**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 15/2015 (2ème avis)

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Blida lance un avis d' appel d'offres national restreint relatif à :

L'approvisionnement en :

REACTIFS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRE
(lots déclarés infructueux dans le premier avis d'appel d'offres)
Exercice 2015

Repartis en lots suivants :

Lot N° 02 :	**CONSOMMABLES DIVERS ET POUR MACROSCOPIE**
Lot N° 04 :	**CONSOMMABLES D'ANATOMIE PATHOLOGIE**
Lot N°08 :	**REACTIFS D'HEMOBIOLOGIE POUR DOSAGE DES FACTEURS DE COAGULATION SANGUINE**
Lot N° 11 :	**REACTIFS D'HEAMATOLOGIE POUR DEPISTAGE ET IDENTIFICATION DES AGGLUTININES IRREGULIERS:**
Lot N° 15 :	**REACTIFS DE MICROBIOLOGIE: SERODIAGNOSTIC VIROLOGIQUE:**
Lot N° 16 :	**REACTIFS DE MICROBIOLOGIE:SERODIAGNOSTIC BACTERIOLOGIQUE**
Lot N° 18 :	**REACTIFS DE MICROBIOLOGIE: IDENTIFICATION RAPIDE SUR LATEX PAR AGGLUTINATION:**
Lot N° 19 :	**REACTIFS D'AUTOMATE POUR TECHNIQUE COMBINEE D'IMMUNOHISTOCHIMIE ET D'HYBRIDATION IN SITU SISH ET CISH**
Lot N°20 :	**REACTIFS D'ANATOMIE PATHOLOGIE D'ANTICORPS : TECHNIQUE MANUELLE**
Lot N°21 :	**CONSOMMABLES D'ANATOMIE PATHOLOGIE D'ANTICORPS : TECHNIQUE MANUELLE**
Lot N°22 :	**REACTIFS D'ANATOMIE PATHOLOGIE D'ANTICORPS :THERAPIE CIBLEE**
Lot N°23 :	**REACTIFS D'ANATOMIE PATHOLOGIE D'ANTICORPS : ANTICORPS COCKTAILS:**
Lot N°25 :	**REACTIFS D'IMMUNOLOGIE D'AUTO IMMUNITE**
Lot N°27 :	**PRODUITS CHIMIQUES POUR LA COLORATION HEMATOLOGIQUES ET HISOPATHOLOGIQUE:**
Lot N°28 :	**PRODUITS CHIMIQUES POUR PREPARATIONS GALENIQUES**
Lot N°29 :	**PRODUITS CHIMIQUES SPECIFIQUES POUR LA NEUROGENETIQUE (BIOLOGIE MOLECULAIRE)**
Lot N°30 :	**PRODUITS CHIMIQUES D'ANATOMIE PATHOLOGIE POUR COLORATION**
Lot N°31 :	**PRODUITS CHIMIQUES D'ANATOMIE PATHOLOGIE: COLORANTS SPECIFIQUES D'HISTOCHIMIE:**

les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot comme ils peuvent soumissionner pour plusieurs lots.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer Le Cahier des Charges auprès du bureau des marchés et ce contre le paiement d'une somme de : 5 000,00 DA.

Les offres doivent être déposées à la direction générale du CHU de Blida (Bureau des Marchés) accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges à l'adresse suivante :

Direction Générale du CHU de Blida
(Bureau Des Marchés)
Siège : Hôpital Frantz Fanon / Blida

L' enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

A Monsieur la Directeur Général de CHU de Blida
Bureau des Marchés
Appel d'offre national restreint
N° : **15/2015**
(2ème avis)
(Soumission à ne pas ouvrir)

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes séparées l'une technique et l'autres financière.

Chaque offre fermée comportera les mentions suivantes selon le contenu de l'enveloppe.

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : **15/2015 (2ème avis)**
OFFRE TECHNIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : **15/2015 (2ème avis)**
OFFRE FINANCIERE

L'offre technique devra être accompagnée des pièces administratives, fiscales et para-fiscales exigées par le cahier des charges et la réglementation en vigueur et qui sont les suivantes :

- La déclaration à souscrire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges datée et signée ;
- Une déclaration de probité selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges datée et signée ;
- Copie de l'extrait du registre de commerce.
- Copie de L'extrait de rôles en règle avec les services fiscaux en cours de validité
- Le numéro d'identification fiscale NIF ;
- Pour les sociétés, une copie des statuts ;
- Copies des attestations de mise à jour CNAS et CASNOS ;
- Copie (originale) de l'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise dans le cas où le soumissionnaire est une société) ;
- Une copie de l'autorisation (agrément) délivrée par les services compétents du Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière attestant de la qualité de fabricant, d'importateur ou de distributeur agréé ;
- Les bilans comptables des trois dernières années (2011,2012, 2013) certifiés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé .
- Copie de L'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (pour les soumissionnaires ayant le statut de sociétés) année 2013.

- Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges dans le cas où le signataire n'est pas le soumissionnaire lui-même ;
- Pour les importateurs, l'engagement solidaire fabricant/Importateur ;
- Le présent cahier des charges avec toutes les pages paraphées portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « Lu et approuvé ».
- Moyens de transport avec documents justificatifs : cartes grises et contrats d'assurance ;
- Attestations de bonne exécution délivrées par un opérateur public

N.B : l'offre technique doit être présentée en triples exemplaires dont toutes les pièces doivent être lisibles .

L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le devis quantitatif et estimatif en toutes taxes comprises.
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes .

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt et Un (21) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.
Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard **à 13 heures.**
L'ouverture des plis aura lieu le jour de la date de dépôt des offres à 14 h à la salle des commissions du CHU de Blida.
Si l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week –end, l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de (03) Trois mois augmentée de la durée de préparation des offres.
Les soumissionnaires sont invités à assister a la reunion de l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 20/08/2015 / ANEP N° 341 542**

REPUBLIQUE ALGERIENE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE ZELFANA
COMMUNE DE ZELFANA
N .F : 098547089085203 N ARTICLE :47080000330
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics suite à l'appel d'offres national restreint N°01/2015 le deuxième fois paru dans les quotidiens nationaux :

- EL MOUHARIR : 23/06/2015

- Le Jeune Indépendant DU : 23/06/2015

- Le BOMOP

Et suite à la décision de la commission de jugement des offres du 16/08/2015
Le président de l'APC informe des soumissionnaires de l'attribution provisoire de marché ci-dessous .

Projet	Entreprise retenue	Note de l'offre technique/100	Montant (DA)	Délais	Observation
Réalisation voiries urbaines au quartier sidi boughoufala	E.T.P.H BEN TAMER AMAR CENTRE VILLE ZELFANA W. GHARDAIA	71.50	9.991.683.00	90 j	d'une seule offres

N .F: 196947050026135

Aussi et conformément l'article 114/125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marches publics, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans les dix (10) jours et (03) jours pour conciliation les offres à compter de la date de parution de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 20/08/2015 / ANEP N° 341 536**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° /2015

La Direction de l'Administration locale de la wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres restreint pour :
- **Approvisionnement "Alimentation" pour Le siège WILAYA DE DJELFA**

Les fournisseurs spécialistes de distributions et les commerçants; qu'ils ont une activité conforme à la nature du lot objet du présent avis, peuvent soumissionner et peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'administration locale, siège de la Wilaya de Djelfa (2ème étage).**bureau n° 140**, cité 05 juillet, Djelfa, contre paiement de (2000.00 DA) – irrécupérable-au près de trésorerie de la Wilaya (le bon de versement faisant foi).
La durée de préparation des offres est fixée au 21ème jours à 08 :00 h jusqu'a 12 :00 h a compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre national restreint sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public « BOMOP » ou la presse, si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'offre doit être déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, la mention : « Soumission à ne pas ouvrir »
- cette enveloppe principale contient deux enveloppes fermées séparées « A » et « B ».
- **L'enveloppe A : « Dossier technique » abritera les pièces suivantes:**
 1. La déclaration à souscrire, dûment remplie et signé
 2. La déclaration de probité, dûment remplie et signé
 3. Casier judiciaire (copie originale).
 4. Registre de commerce (copie).
 5. Extrait de rôle copie (copie).
 6. La carte fiscale (copie).
 7. Références professionnelles (attestations de livraison) (copies).
 8. Certificat de dépot des comptes sociaux pour les sociétés 2014.

- **L'enveloppe B : « Dossier financière » abritera les pièces suivantes:**
 1. Lettre de soumission, dûment remplie et signé
 2. Cahier des charges
 3. Le bordereau des prix unitaires
 4. Le devis quantitatif et estimatif

L'ouverture des plis
L'offre devra être déposé le 21ème jours à 08 :00h jusqu'a 12 :00h a compter de la première publication de cette annonce à l'adresse ci-après :

Direction de l'administration locale de la wilaya,
siège de la Wilaya de Djelfa (2ème étage),
cité 05 juillet, Djelfa.

- L'ouverture des plis des offres se fera en séance publique et aura lieu le 21ème jours lors de la première apparition de cette annonce à 14:00 h à la direction de l'administration locale de la wilaya de Djelfa.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze jours (90) à compter de la première date de dépôt des offres.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 20/08/2015 / ANEP N° 341 540**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 20/08/2015 / ANEP ALGER**

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



LES AUTORITÉS NIGÉRIANES CONTESTENT LE BILAN DES VILLAGEOIS

160 morts dans l'attaque de Kukuwa-Gari par Boko Haram

Le bilan de l'attaque d'un village reculé de l'Etat de Yobe, dans le nord-est du Nigeria, par le groupe terroriste Boko Haram s'est alourdi: 160 personnes sont mortes, ont déclaré des habitants hier, un bilan contesté par les autorités.



Des habitants du village de Kukuwa-Gari, dans l'Etat de Yobe, ont déclaré que plus de 150 personnes sont mortes noyées ou ont été abattues alors qu'elles fuyaient l'attaque de dizaines de membres de Boko Haram, arrivés sur des motos et dans une voiture jeudi dernier.

Les terroristes auraient ouvert le feu, abattant huit personnes supplémentaires et provoquant la panique parmi les habitants. Les autorités contestent cependant ce bilan: selon un responsable local, l'attaque n'aurait fait que 50 victimes, alors que le porte-parole des forces armées, le colonel Rabe Abubakar, a été cité par la chaîne d'informations privée Channels TV, estimant que les récits de l'attaque seraient «faux».

La chaîne n'a pas précisé si le colonel Rabe Abubakar contestait le bilan des morts ou la réalité même de l'attaque, et les tentatives de contacter les militaires ont été infructueuses.

Le bilan des morts à Kukuwa-Gari établi par les villageois, s'il était confirmé, serait le plus lourd pour une seule attaque de Boko Haram depuis l'investiture le 29 mai du président Muhammadu Buhari, qui a érigé en priorité la lutte contre les islamistes.

La communication avec le village de Kukuwa-Gari est presque impossible, mais des habitants ayant fui vers des villages voisins ont déclaré que 160 corps avaient été enterrés. De nombreux villageois craignent de retourner chez eux tant que les autorités ne reconnaîtront pas l'attaque.

«Le fait que le massacre de Kukawa-Gari n'ait été signalé que cinq jours après suggère qu'il n'y avait probablement aucune présence discernable des forces de sécurité dans la région au moment de l'attaque», a déclaré Ryan Cummings, analyste à la branche sud-africaine de Red24 et fin connaisseur de la rébellion nigériane.

L'insurrection de Boko Haram et sa répression par l'armée ont fait plus de 15.000 morts au Nigeria depuis 2009, essentiellement dans le Nord majoritairement musulman.

R. I.

DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE EN TURQUIE

Fusillade devant les bureaux du Premier ministre à Istanbul



Des coups de feu et l'explosion d'une bombe ont été entendus hier à Istanbul devant le palais ottoman de Dolmabahçe, où se trouvent les bureaux du Premier ministre, ont annoncé des médias locaux.

Selon les premières informations, ces attaques n'ont fait ni mort ni blessé. La police a interpellé les deux assaillants, ont précisé les chaînes de télévision.

D'après la chaîne d'information NTV, le trafic était interrompu sur les avenues principales qui entourent le palais, se trouvant non loin de la Tour de Galata, sur la rive européenne de la mégalopole stambouliote.

Cette nouvelle attaque survient plus d'une semaine après une série d'attentats qui ont ciblé Istanbul et des villes du sud-est du pays, tuant six membres des forces de sécurité turque.

Sur le plan politique, il est a rappelé que le Premier ministre Ahmet Davutoglu, qui a renoncé avant-hier à former un nouveau gouvernement, se trouvait au moment de ma fusillade, dans la capitale, Ankara.

A Istanbul, l'attaque contre le consulat américain avait été revendiquée par un groupe d'extrême gauche (DHKP-C, Parti/Front révolutionnaire de libération du peuple), tandis que celle ayant visé un poste de police à Sultanbeyli (rive asiatique d'Istanbul) était l'œuvre de rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Les tensions entre les rebelles kurdes et Ankara sont à leur comble dans le sud-est du pays depuis l'offensive militaire turque lancée le 24 juillet, et rejaillissent sur le reste du pays.

A la suite de l'attentat suicide de Suruç (sud), qui a causé la mort de 33 jeunes proches de la cause kurde et a été attribué à l'organisation terroriste Etat islamique (EI), la Turquie a lancé une «guerre contre le terrorisme» sur deux fronts, ciblant à la fois les djihadistes de l'EI et les rebelles du PKK.

R. I.

SYRIE

Seize morts dans un attentat anti-kurde

AU MOINS 16 personnes, en majorité des membres des forces de sécurité kurdes, ont été tuées hier en Syrie dans un attentat suicide revendiqué par le groupe djihadiste État islamique (EI) dans la ville de Qamichli (nord-est). L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a indiqué qu'«un kamikaze à bord d'un véhicule a pris pour cible le QG local des Asayich (forces de sécurité kurdes) à Qamichli», précisant que l'attentat a tué 10 membres des Asayich.

IRAK

Al-Maliki impliqué dans la chute de Mossoul

LA CHUTE en juin 2014 de la deuxième ville d'Irak, Mossoul, aux mains du groupe Etat islamique (EI) face à une armée en déroute aurait pu être évitée, l'imminence d'un assaut djihadiste ayant été signalée, conclut un rapport parlementaire. Le groupe extrémiste sunnite a pris le contrôle du chef-lieu de la province de Ninive (nord) le 10 juin 2014, mais officiers supérieurs et responsables ont fait preuve d'incompétence face à de nombreux renseignements détaillés prévenant d'un assaut imminent. Le rapport mentionne l'ancien Premier ministre et actuel vice-président Nouri al-Maliki parmi les responsables de la chute de cette deuxième ville d'Irak.

CHINE

Le fils du responsable de la police de Tianjin mis en cause

LES PROPRIÉTAIRES de l'entrepôt de produits chimiques de Tianjin d'où sont parties les explosions meurtrières avaient utilisé les noms d'amis pour camoufler leur identité et leurs connexions politiques, l'un d'eux étant le fils d'un ex-chef de la police local, a rapporté un média d'Etat chinois. Dix responsables de l'entreprise Tianjin Rui Hai International, à qui appartenait l'entrepôt incriminé sur le port de Tianjin, ont été arrêtés après les déflagrations géantes survenues dans la nuit de mercredi à jeudi la semaine dernière. La catastrophe a fait au moins 114 morts.

Dixit

«L'Egypte ne commente jamais les lois d'autres pays en matière de lutte contre le terrorisme considérées par nombre de leurs propres concitoyens comme restreignant les libertés».

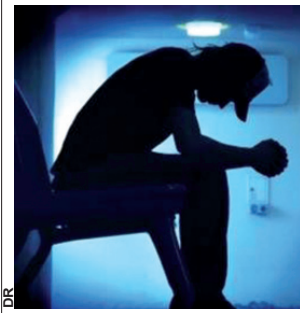
Communiqué des Affaires étrangères égyptiennes qui condamnent les critiques des lois égyptiennes antiterroristes.

«Le département d'Etat américain est inquiet que certaines mesures de la nouvelle loi antiterroriste égyptienne puissent avoir un effet néfaste sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales».

Communiqué du Département d'Etat américain.

«Human Right Watch dénonce des peines très lourdes, y compris de mort, pour une définition du terrorisme qui est si vague qu'elle pourrait englober des actes de désobéissance civile».

Communiqué de HRW qui dénonce les lois égyptiennes antiterroristes.


DR

Une étude révèle l'efficacité d'un réseau social étoffé pour traiter la dépression

AVOIR un réseau social étoffé pourrait bien être une façon efficace de traiter la dépression chez les adolescents, relève Thomas House, un des co-auteurs d'une étude publiée, hier dans une revue spécialisée.
Les chercheurs ont utilisé un modèle mathématique pour vérifier si l'humeur de quelque 2.000 adolescents américains pouvait être contagieuse.
Non seulement ils n'ont pas trouvé de signes de contagion, mais ils ont montré qu'avoir suffisamment d'amis équilibrés pouvait réduire la probabilité de développer une dépression et doubler les chances de rétablissement d'un déprimé en l'espace de 6 à 12 mois.
Selon l'OMS, près de 350 millions de personnes dans le monde souffrent de dépression.
«Au niveau de la société, si nous encourageons les amitiés chez les adolescents, nous augmentons les chances pour que chacun ait suffisamment d'amis équilibrés et bénéficie d'un effet protecteur», relève M. House.
«Cela permettrait de diminuer la prévalence de la dépression (le nombre de personnes atteintes par cette affection à un moment donné)» ajoute-t-il, soulignant qu'il s'agit d'une méthode «bon marché et à faible risque».
Les chercheurs affirment également avoir pu montrer que l'effet bénéfique n'est pas lié à la propension naturelle des gens à se lier d'amitié avec des personnes qui leur ressemblent.

L'ONU débloque une aide d'urgence contre la sécheresse en République populaire démocratique de Corée

LE FONDS central d'intervention d'urgence des Nations Unies (CERF) a débloqué 6,3 millions de dollars pour aider la République populaire démocratique de Corée (RPDC) à résister à la sécheresse, a annoncé la porte-parole onusienne, Vannina Maestracci. «Le coordinateur humanitaire en RPDC, Tapan Mishra, a indiqué qu'une période anormalement longue de temps sans pluie avait entraîné une sécheresse dans ce pays, ayant un impact sur la production agricole, réduisant l'accès à l'eau et entraînant une dégradation de la santé, de la nutrition et des conditions sanitaires», a ajouté Mme Maestracci. On estime que 18 millions d'habitants, qui dépendaient des rations du Système de distribution publique, sont affectés et risquent d'être exposés à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux maladies véhiculées par l'eau», a-t-elle précisé. Elle a ajouté à la presse que les agences onusiennes et leurs partenaires humanitaires étaient en train de multiplier leurs efforts pour prévenir un pic de sécheresse.

SELON UNE ÉTUDE

Chez les adolescents, la cigarette électronique inciterait à fumer du tabac


DR

Les adolescents qui utilisent des cigarettes électroniques ont plus tendance à commencer à fumer du tabac que ceux n'ayant jamais essayé le «vapotage», suggère une nouvelle étude menée aux Etats-Unis et publiée.

Cette étude, parue dans le Journal of the American Medical Association (JAMA), a porté sur 2.530 collégiens de Los Angeles en Californie qui au départ, à l'automne 2013, avaient tous indiqué n'avoir jamais fumé de tabac. Ils étaient alors âgés de 14 ans et se trouvaient pour la plupart dans l'équivalent de la classe de troisième. Un an après, 25% des «vapoteurs» ont dit avoir essayé le tabac (cigarettes ou cigares) contre 9% pour ceux n'ayant jamais «vapoté». Les chercheurs, dont notamment Adam Leventhal, de la faculté de médecine de l'Université de Californie du sud, le principal auteur, ont déterminé que les 222 utilisateurs de cigarettes électroniques étaient également plus nombreux à avoir commencé à fumer du tabac six mois après le début de cette enquête que les 2.308 non-utilisateurs, à savoir 31% contre seulement 8%. «Ces données fournissent une nouvelle indication que le vapotage paraît lié à un risque accru de commencer à fumer du tabac au début de l'adolescence», écrivent-ils. Mais les auteurs estiment toutefois que «d'autres recherches sont nécessaires pour établir l'existence d'une cause à effet». Selon eux, certains de ces jeunes pourraient être plus enclins à «vapoter» avant d'essayer le tabac car ils pensent que les cigarettes électroniques sont inoffensives ou ne créent pas d'accoutumance. Ces chercheurs déplorent aussi les campagnes publicitaires des fabricants de cigarettes électroniques qui ciblent la jeunesse en proposant notamment des saveurs attrayantes pour les adolescents. Ils dénoncent en outre le manque de réglementation qui facilite la vente de ces produits aux mineurs. Dans un éditorial publié dans le JAMA mardi, le docteur Nancy Rigotti du Massachusetts General Hospital, à Boston, juge que cette recherche constitue «la plus solide indication à ce jour que la cigarette électronique pourrait présenter un danger pour la santé publique en encourageant les adolescents à commencer à fumer du tabac». Selon un rapport des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) publié en avril, l'usage de la cigarette électronique a triplé chez les jeunes Américains en à peine un an et dépasse pour la première fois celui des produits conventionnels.

SELON LES SPÉCIALISTES

L'impression en 3D se développe en chirurgie

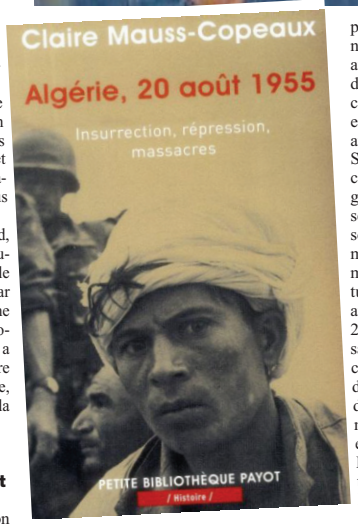
L'IMPRESSION en 3D se développe en chirurgie, avec des reconstructions de trachée, de parties du crâne, voire d'une prothèse de dépannage, mais la création d'un organe entier vivant comme le cœur reste encore lointain, selon des spécialistes.
La reconstruction faciale peut aussi recourir à l'imprimante en trois dimensions, pour des segments du visage dont les os ont été brisés, fabriquer une mâchoire artificielle en titane sur mesure comme celle implantée chez une patiente néerlandaise, il y a un peu plus de quatre ans ou encore des oreilles artificielles, comme l'ont fait des médecins et bio-ingénieurs de l'Université Cornell à New York, à l'aide de gel très dense et de cellules vivantes pour générer du cartilage.
L'impression en 3D a permis de sauver trois nourrissons américains atteints d'une faiblesse grave des voies respiratoires qui les menaçaient d'étouffements à répétition et leur offrait peu de chances de survie. Une première, détaillée fin avril dans la revue Science Transnational Medicine, qui souligne le potentiel médical de l'imprimante en trois dimensions combinée à la biotechnologie. Les trois enfants souffraient d'une maladie, une trachéomalacie sévère, correspondant à un ramollissement des anneaux de cartilage formant la trachée. Ces cas représentent une percée car nous avons pu pour la première fois utiliser l'impression en 3D pour concevoir et fabriquer sur mesure une attelle (une sorte de tube) qui a été cousue autour de la trachée défaillante et permis de restaurer la respiration normale des patients», a précisé à cette occasion le Dr Glenn Green, professeur de pédiatrie à l'Hôpital des enfants de l'université du Michigan.
Mais pour les chercheurs, l'impression en 3D d'organes complexes comme le coeur, est encore du domaine du rêve.
Un petit Français de six ans né sans main droite a bénéficié de cette technologie d'impression en 3D. Sa prothèse, un modèle basique, s'attache avec du velcro et s'utilise comme un gant et est donc utilisable sans chirurgie. Elle va lui permettre d'attraper un ballon, mais pas de lacer ses lacets et d'ailleurs ne bénéficie d'aucun agrément médical, précise Thierry Oquidam l'informaticien qui l'a fournie via le réseau de la fondation philanthropique américaine, e-NABLE.
On est cependant loin des prothèses de bras bioniques sophistiquées, incluant du 3D, qui ont à la fois une capacité motrice et un usage sensoriel. Les Etats-Unis ont investi 150 millions de dollars pour appareiller tous leurs blessés d'Afghanistan et d'Irak. Mais ils restent au stade de la recherche, note Charles Msika de la société française de chirurgie orthopédique et traumatologique (sofcot). Dans le monde, des chirurgiens ont déjà implanté des stents fabriqués par impression 3D pour maintenir une artère ouverte, ainsi que des parties de crâne en titane, un matériau biocompatible.
Cependant, «à ce stade, on n'est pas en mesure d'implanter en pratique courante des articulations porteuses entières 3D, bien que cela soit séduisant», juge le professeur Msika. Il faudrait, indique-t-il, pouvoir comparer la qualité et la solidité de prothèses 3D à celles de prothèses implantables existantes, les stériliser.
Ce qui pourrait, selon lui, faire perdre l'avantage du gain de production avec la 3D. Néanmoins, des éléments de prothèses de hanche par exemple proviennent de cette nouvelle industrie.
En revanche, la bio-impression de tissus ou parties de tissus cellulaires (peau, cornée...) est plus réalisable.
Les maquettes 3D peuvent également permettre de mieux préparer une opération délicate en reproduisant la zone à opérer, ou aider des étudiants à s'entraîner.

OFFENSIVE DU 20 AOÛT 1955

Les mensonges des tenants du colonialisme démystifiés par l'historienne Claire Mauss-Copeaux

Le livre de l'historienne française Claire Mauss-Copeaux, fruit d'une longue recherche, croisant des archives écrites et des témoignages vivants des deux bords, constitue un document unique, dans le sens qu'il révèle des faits et détails méconnus des massacres commis par l'armée coloniale contre les populations civiles du Nord-constantinois après l'offensive dite du 20 août 1955.





Publié en 2011 en France, cette enquête minutieuse, presque passée sous silence par la critique et les médias français, avait toutefois essuyé de sévères remontrances des ultras de la colonisation et de certains militaires ayant sévi en Algérie durant la guerre de libération nationale et qui se sont auto-proclamés "historiens".

Ce livre riche en révélations mérite d'être revisité et étudié, du fait qu'il figure, selon de nombreux historiens, parmi les rares recherches historiques "sérieuses" sur cet évènement que les tenants de l'historiographie de la colonisation cherchent par tous les moyens à maintenir sous silence.

Claire Mauss-Copeaux a essayé, d'abord, d'analyser les rapports entre les communautés sous l'ordre colonial. Etudiant, donc, le rapport de forces dans cet ordre imposé par les armes et les atrocités, marqué par une fracture entre les deux communautés, minorité pied-noir et majorité algérienne, elle a mis en avant la relation de domination entre colonisateurs et colonisés qui fut, selon elle, à l'origine des tensions qui déchiraient la société coloniale.

Face au colonialisme, le nationalisme algérien se renforçait

L'historienne a mis en relief cette situation ayant entouré le déclenchement de la guerre de libération nationale, le 1er novembre 1954, en se référant aux récits de militaires français dépêchés pour "mater" ce qui fut vite qualifié par l'ordre colonial et ses médias "d'évènements d'Algérie" déclenchés par des "hors-la-loi" et de "fellagas".

Ainsi, pour Mme Mauss-Copeaux, "face au colonialisme qui se fossilisait, le nationalisme algérien se renforçait". Mais, neuf mois après le déclenchement de la Révolution, les responsables du Front de libération nationale, à l'instar de Zighout Youcef, chef de la zone II (Nord-constantinois), cherchaient à rompre leur isolement et à arracher l'adhésion des populations autochtones tétanisées par une violence exercée sur elles durant plus d'un siècle.

C'est dans ce contexte, a affirmé l'historienne, qu'il faut inscrire l'action de Zighout Youcef d'embraser la région et de porter le feu de l'insurrection dans les milieux urbains et dans la totalité des campagnes.

Se basant sur les archives militaires du "Service historique de l'armée de terre", aujourd'hui appelé Service historique de la défense et les témoignages de survivants des deux communautés ayant vécu les événements du 20 août 1955, que Mauss-Copeaux démonte les mensonges distillés par la presse coloniale locale et les différents responsables qui se sont reliés pour justifier un carnage à ciel ouvert ayant duré plus d'un mois, témoignant, selon les historiens, d'une rare violence disproportionnée qui reflètent les craintes et les peurs d'un ordre colonial qui comptait, désormais, ses jours.

Après avoir tenté de percer les secrets de la réunion des responsables de la zone II de l'Armée de libération nationale (ALN) à Zamane (près de Skikda), à la veille du déclenchement de ce qui est appelé "offensive du 20 août 1955", elle a focalisé son travail sur le procès d'El Alia, surmédiatisé par la presse de l'époque, pour justifier l'extrême violence utilisée par le colonialisme en représailles contre les autochtones.

Aucune donnée matérielle autre que les cadavres

En outre, elle a mis en relief ce qui s'est passé dans le bourg d'Aïn Abid, visité par le gouverneur général Jacques Soustelle, le 22 août 1955, une visite qui fut le déclencheur de représailles ayant engendré des carnages rappelant ceux du 8 mai 1945.

Mauss-Copeaux se réfère, dans le cas du procès d'Aïn Abid, aux notes des bâtonniers, Gisèle Halimi et Léo Matarasso, qui avaient souligné qu'il n'y avait "dans le dossier du 20 août 1955, ni pièces à convictions, ni armes saisies, ni empreintes (à.). Aucune donnée matérielle autre que les cadavres".

Selon l'historienne, en se référant au procès des 35 victimes d'El Alia, "les investigations préalables au procès ont été faussées dès le départ, car les policiers ne se sont pas préoccupés d'établir les faits, mais de fabriquer des coupables. Le moyen utilisé a été comme souvent, la torture". Pour ce qui est des évènements ayant ébranlé la bourgade d'Aïn Abid, le 20 août 1955, Mauss-Copeaux a focalisé sa recherche sur le récit du général Maurice Faivre, dont en particulier sa version des faits présentée dans le documentaire, de Patrick Rotman, consacré à ces évènements intitulé "L'Ennemi intime", diffusé en 2002.

Le général Faivre a, en effet, axé son témoignage sur le meurtre des enfants Mello, qui fut à l'origine, des "délires", selon l'historienne, des comptes rendus de la presse coloniale. Pourtant, ce général, raconte Mauss-Copeaux n'était pas dans la région de Khroub au moment des faits. Il a prétendu qu'il menait des activités dans des sections administratives spéciales (SAS), alors que ces sections ne furent créées par le gouverneur général, Jacques Soustelle, que le 26 septembre 1955. L'historienne a décortiqué, enfin, les procédés utilisés, à la fois par les militaires et les politiques français, pour "travestir" les exécutions et les massacres commis à partir du 22 août 1955 et ayant même touché des familles autochtones pourtant, réputées proches de la communauté européenne, et des familles nomades notamment dans la bourgade d'Aïn Abid.

Le bilan de ces massacres demeure un autre enjeu dans cette pression exercée par les mémorialistes, soit 1273 pour l'administration coloniale et plus de 12000 pour le Front de libération nationale. Toutefois, à noter que 60 ans après ces événements, le nombre important de charniers fermés à la hâte par les acteurs d'un massacre à ciel ouvert dans le Nord-constantinois gardent toujours intacts des récits terribles d'une répression sanglante et d'une violence inouïe, dont la recherche de Claire Mauss-Copeaux a révélé quelques bribes.

APS

SORTIR

CONCERTS
Un concert exceptionnel avec le militant et grand artiste Akli Yahyaten le jeudi 20 Aout au niveau du théâtre de verdure du complexe culturel Laadi Flici (Bd Frantz fanon ,Alger) à partir de 21h30 .
En outre, des concerts et manifestations culturelles dans les communes de la capitale

RENCONTRE
Une rencontre avec le militant et le comédien TAHA ELAMIRI, ancien membre de la troupe artistique du FLN, dans le cadre du forum culturel « PASSERELLES-théâtre » le 20 /08/15 à partir de 14 h00 au niveau de l'espace des activité culturelles Bachir Mentouri (Place Audin.

CONCOURS
Le lancement du concours de la meilleure nouvelle dans sa 12e édition du 20 Aout au 20 Octobre 2015 sous le thème «Mémoire et souvenirs»

FOIRE DU LIVRE
En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été du 29/07/2015 au 10/09/2015 ; tous les jours de 9 h à 21 h.
Cette foire vise un large public et sera enrichie par les livres pour enfants, contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

PATRIMOINE
Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger. Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine. En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA
13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre: Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux). Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: projectheurts.com

AUDIOVISUEL
Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE
Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

PHOTO
1er Salon national de la photographie de la Soummam (Béjaïa) à Ifri Ouzellaguen (Ighzer Amokrane). Du mardi 18 au vendredi 21 août.
Exposition sur différents thèmes, ateliers, conférences et sorties.
Contact : Tel : 0799092426 / 0771957948
E-mail: association-focus@live.fr

LIBRAIRIE
Ouverture de la nouvelle librairie Folire. Le mardi 25 août. Boulevard des Martyrs, Alger.
Littérature jeunesse et ouvrages éducatifs.

télé 2 JOURS

TF1

19.55 : Astérix et Obélix contre César



COMÉDIE avec Christian Clavier, Gérard Depardieu… Astérix et Obélix contre César Dans une Gaule occupée par les Romains, vers 50 av. J.-C, un village d'irréductibles résiste à l'envahisseur grâce à une potion magique préparée par le druide Panoramix. Mais celui-ci est enlevé par le gouverneur romain Détritus, qui veut le forcer à lui donner la formule de son breuvage. Même sous la torture, Panoramix ne révèle rien de ses secrets. Astérix et Obélix se portent à son secours.

CANAL+

Scandal



SÉRIE DRAMATIQUE. Quinn et Huck détiennent Russell et lui font subir un interrogatoire musclé pour obtenir des informations sur Rowan. Lors d'une visite sur un bateau militaire, Susan Ross remarque les ecchymoses d'Amy Martin, une jeune sous-officier, et décide de la soustraire à son équipage. Elle fait ensuite appel à Olivia pour neutraliser le coupable.

M6

Bones



SÉRIE AVEC EMILY DESCHANEL, DAVID BOREANAZ… L'équipe enquête sur un corps trouvé dans une déchetterie industrielle. La victime, un homme d'une trentaine d'années, était employée sur le site et tout porte à croire quelle a été assassinée. Sa responsable révèle à James qu'il avait eu récemment une altercation avec un de ses collègues. Parallèlement, Booth et Bones apprennent une nouvelle qui les réjouissent.

france 2

Les carnets de voyage d'Envoyé spécial



CULTURE INFOS. Les carnets de voyage d'Envoyé spécial Mes vacances au fil de l'eau. Avec 8 500 kilomètres de voies d'eau navigables, la France dispose d'un important réseau fluvial. Le tourisme qui y est associé se développe • L'art de la sieste. Tour d'horizon des pratiques de la sieste, de l'Espagne où elle est traditionnelle, aux entreprises qui installent des salles de repos pour leurs salariés, en passant par la Chine où elle est inscrite dans la constitution.

TV5MONDE

Zone d'ombre



CULTURE INFOS. La tuerie de Chevaline Le 5 septembre 2012, une famille britannique est massacrée dans une forêt près du village de Chevaline. Un cycliste français est également retrouvé mort sur les lieux. Crime passionnel, règlement de compte, tireur fou ou tueur à gages ? Deux ans après les faits, le mystère reste entier.

france 3

Wyatt Earp



WESTERN avec Kevin Costner, Dennis Quaid… Wyatt Earp Chez les Earp, on croit avant toute chose à la famille. Le jeune Wyatt, élevé selon ces principes, entame donc des études de droit. Il aspire à s'installer dans une ville modeste et d'y mener une vie tranquille. Il a épousé Urilla, qui meurt bientôt de la typhoïde. Wyatt s'adonne alors à la boisson et se retrouve en prison.

TF1

19.55 : Secret Story

Secret Story - Episode 1 La Maison des secrets ouvre ses portes à de nouveaux candidats. Ces derniers, dont les portraits seront dévoilés au cours de la soirée, vivront ensemble pendant plusieurs semaines. Chacun cache un secret qu'il devra bien garder s'il veut finir l'aventure avec la plus grosse cagnotte possible. Comme chaque année, La Voix s'amusera également à lancer des défis aux participants pour apporter un peu de piment au jeu. Christophe Beaugrand reprend les rênes de cette 9e saison. Il anime ce rendez-vous hebdomadaire mais aussi la quotidienne désormais diffusée sur NT1.

CANAL+

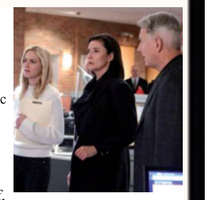
Toulon - Racing Métro 92 (rugby)



CHAMPIONNAT DE FRANCE TOP 14. Les Toulonnais débutent la saison sans leurs internationaux retenus en stage préparatoire pour la coupe du monde avec leurs sélections respectives.

M6

19.55 : NCIS



SÉRIE POLICIÈRE avec Mark Harmon, Michael Weatherly. En rentrant d'une mission de six mois dans le golf, un commandant de la navy trouve son mari mort à leur domicile. Selon Ducky, son décès remonte à plusieurs semaines. Abby trouve sur lui un billet de banque qui n'a jamais été en circulation et dont le numéro de série provient d'un lot qui a été détruit près de deux ans plus tôt.Parallèlement, DiNozzo est troublé par l'arrivée de son père qui souhaite passer les fêtes avec lui.

france 2

Fort Boyard



DIVERTISSEMENT. Fort Boyard Pour cette 26e saison, le père Fouras a mis les bouchées doubles pour rendre le fort et son trésor encore plus inaccessibles. Ce soir, l'équipe de courageux candidats est composée du mannequin et acteur Rayane Bensetti, des danseurs Christian Millette et Denitsa Ikonomova, de l'animatrice Sophie Jovillard, de la chanteuse Luce ainsi que de l'humoriste et acteur Waly Dia.

TV5MONDE

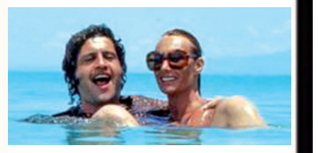
Serge Lama, le grand show



VARIÉTÉS. Serge Lama, le grand show... vu des coulisses - Serge Lama Virginie Guilhaume pénètre ce soir dans les coulisses de ce spectacle, donné le 22 mars dernier à l'occasion des cinquante ans de carrière du chanteur. La star et ses nombreux invités (Patrick Bruel, Laurent Gerra, Christophe Maé, Pascal Obispo, Maurane, Tal...

france 3

Joe Dassin : le roman de sa vie



MUSIQUE. Joe Dassin : le roman de sa vie Trente-quatre ans après sa mort, Joe Dassin reste une icône de la chanson française. Avec des titres intemporels comme « L'Eté indien », « L'Amérique » ou « Et si tu n'existais pas », il a séduit toutes les générations. Un autre visage, plus sombre et torturé, se révèle derrière le sourire ravageur.

TF1

10:20 Au nom de la vérité
10:50 Au nom de la vérité
11:20 Au nom de la vérité
11:55 Petits plats en équilibre été
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre été
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:55 Les feux de l'amour
15:10 La secte
17:00 Le meilleur menu de France
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Boom : gagner ne tient qu'à un fil !
19.55 : Astérix et Obélix contre César
20:00 Le journal
20:30 Je t'apprends le rugby
20:33 Petits plats en équilibre été
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
20:55 PROFILAGE
21:50 Profilage
22:50 PROFILAGE
23:45 Profilage
00:50 New York Section Criminelle
01:40 New York Section Criminelle
02:35 New York Section Criminelle

France 2

09:30 Météo des plages
09:35 Dans quelle éta-gère...
09:40 Des jours et des vies
10:00 Amour, gloire et beauté
10:25 L'amour à 200 mètres
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:40 Météo, Consomag
13:50 Toute une histoire
15:00 Toute une histoire
16:05 Comment ça va bien !
17:10 Comment ça va bien !
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:00 Journal de 20 h
19:55 CARNET DE VOYAGE D'ENVOYÉ SPÉCIAL
22:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
23:35 Cold case : Affaires classées
00:15 Cold case : Affaires classées
01:05 Faites entrer l'accusé
02:40 Toute une histoire

France 3

11:45 Consomag
11:50 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:30 Un cas pour deux
14:35 Louis la Brocante
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19.50 : Wyatt Earp
23:00 Grand Soir 3
23:25 Le pitch
01:05 Un livre un jour
01:10 Les Grands du rire
02:40 Plus belle la vie
03:05 Un livre un jour
03:10 Les carnets de Julie

Canal +

08:10 Mon oncle Charlie
08:30 Last Vegas
10:00 Le tube
10:40 Attila Marcel
12:20 The big bang theory
12:43 Météo des plages
12:45 Le JT
13:00 Météo
13:05 Zapping
13:15 Les nouveaux explorateurs
14:15 Bodybuilder
15:55 Get on up
18:15 Burning love
18:43 Météo des plages
18:45 Le JT
19:05 Météo
19:10 Le supplément
19.55 : Scandal
21:40 Scandal
22:25 GIRLS
22:50 Girls
23:20 Girls
23:45 La musicale live

Arte

07:45 L'Afrique des paradis naturels
08:30 X:enius
08:55 Pacifier Rio
10:15 John von Neumann
11:15 Le ventre de Budapest
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Copacabana
15:15 Hier, aujourd'hui et demain
17:15 X:enius
17:40 Les superpouvoirs des animaux
18:10 La danse des Navajos
19:00 Un kilomètre à pied...
19:45 Arte Journal
20:05 Douces France(s)
20:45 La minute vieille
20:50 NÉS EN 68 - 1/2 & 2/2
22:30 NÉS EN 68 - 2/2
00:15 Real humans / 5-7 / Saison 2
03:15 Glamour pour tous
04:10 Détour(s) de Mob

M6

08:10 90210
08:55 Météo
09:00 M6 Boutique
10:05 Modern family
10:25 Modern family
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Trouver l'amour à charm
15:45 Une mariée en cavale
17:30 Les Reines du shopping
18:40 En famille
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
19.55 : Bones
02:10 Météo

TV5 Monde

06:45 Le journal de l'économie
06:50 L'invité
07:00 Le journal de radio-Canada
07:30 Télématin
08:30 TV5 Monde le journal
08:45 Paname
09:15 Itineris
09:30 Histoire de se balader
10:00 Flash info
10:05 Les Alpes vues du ciel
11:00 TV5 Monde le journal
11:15 Tout le monde veut prendre sa place
12:00 L'épicerie
12:30 Cut
13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:00 Secrets d'histoire
15:45 Les alpes vues du ciel
16:40 Au coeur des parcs nationaux
17:00 Passe-moi les jumelles
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' l'essentiel
19:05 La télé de A @ Z
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21.00 : Zone d'ombre
23:00 Météo
23:05 LAUTREC
01:10 TV5 Monde le journal Afrique

TF1

09:20 Météo
09:25 Petits secrets entre voisins
09:50 Petits secrets entre voisins
10:20 Au nom de la vérité
10:50 Au nom de la vérité
11:20 Au nom de la vérité
11:55 Petits plats en équilibre été
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre été
13:40 Histoire d'un rêve
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:52 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Si près du danger
17:00 Le meilleur menu de France
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Boom : gagner ne tient qu'à un fil !
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:33 Petits plats en équilibre été
20:37 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
19.55 : Secret Story - Episode 1
23:10 SPÉCIALE BÊTISIER
00:45 Spéciale Bêtisier
02:20 L'affiche de la semaine
02:50 Trafic info
02:55 Petits secrets entre voisins
03:20 Petits secrets entre voisins
03:45 Petits secrets entre voisins

France 2

09:30 Météo des plages
09:35 Dans quelle éta-gère...
09:40 Des jours et des vies
10:00 Amour, gloire et beauté
10:30 L'amour à 200 mètres
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:40 Météo, Consomag
13:50 Toute une histoire
15:00 Toute une histoire
16:05 Comment ça va bien !
17:00 Comment ça va bien !
18:10 Point route
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
19.56 : Fort Boyard
23:10 LE MEILLEUR DE FORT BOYARD
00:45 Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

France 3

08:55 Ludo vacances
11:45 Consomag
11:50 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:35 Un cas pour deux
14:35 Louis la Brocante
16:10 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
19.50 : Joe Dassin : le roman de sa vie
01:00 Un livre un jour

Canal +

09:50 Les Simpson
10:10 Jersey boys
12:20 The big bang theory
12:43 Météo des plages
12:45 Le JT
13:00 Météo
13:05 Zapping
13:15 Les nouveaux explorateurs
14:15 The Affair
15:10 The Affair
16:00 Spécial investigation
16:50 Colt 45
18:15 Burning love
18:40 Météo des plages
18:45 Le JT
19:05 Météo
19:10 Le supplément
19.45 : Toulon / Racing Métro 92 - Rugby. Championnat de France Top 14. 1re journée.
22:20 FAMILLE RECOMPOSÉE
00:15 Albert à l'Ouest

Arte

07:40 L'Afrique des paradis naturels
08:25 X:enius
08:50 Qui contrôle la mer ?
10:20 Requins blancs : le grand malentendu ?
11:10 Escapade gourmande
11:40 Le ventre de Vienne
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Woodstock
17:15 X:enius
17:45 Les superpouvoirs des animaux
18:15 Retour en Himalaya
19:00 Un kilomètre à pied...
19:45 Arte Journal
20:05 Douces France(s)
20:45 La minute vieille
20:50 A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU - 1/2
22:40 A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU - 2/2

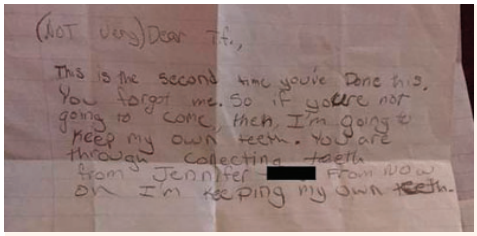
M6

08:55 Météo
09:00 M6 Boutique
10:05 Modern family
10:25 Modern family
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Nature morte
15:45 La maison de la discorde
17:30 Les Reines du shopping
18:40 En famille
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
19.55 : NCIS : enquêtes spéciales
21:45 NCIS : Enquêtes spéciales
NCIS : Enquêtes spéciales
22:35 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
23:20 NCIS : Enquêtes spéciales

TV5 Monde

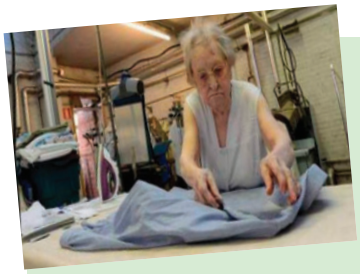
08:30 TV5 Monde le journal
08:45 Vu de l'intérieur
09:15 Itineris
09:30 Enquête d'art : le musée Rodin
10:00 Flash info
10:05 Des trains pas comme les autres
11:00 TV5 Monde le journal
11:15 Tout le monde veut prendre sa place
12:00 Goûtez-voir
12:30 Cut
13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:00 Mémoires vives
14:45 Mémoires vives
15:30 Des trains pas comme les autres
16:25 Les plus beaux palaces du monde
17:00 Ports d'attache
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' l'essentiel
19:05 Goûtez-voir
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20.00 : Serge Lama, le grand show... vu des coulisses - Serge Lama
23:25 Le journal de la RTS
23:50 Météo
00:00 CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE

La lettre de protestation d'une fillette fâchée sur la petite souris



Une fille de 9 ans a écrit toute sa colère à la petite souris. Cette dernière a oublié de reprendre sa dent à deux reprises. Jennifer a retrouvé une lettre qu'elle avait écrite, il y a quelques années, à la petite souris. Elle l'a postée sur Reddit. "Elle est encore mieux que dans mes souvenirs", écrit-elle. Et la lettre ne déçoit pas. La fillette commence fort: "(Pas très) chère petite souris", écrit-elle. "C'est la deuxième fois que tu me fais ça: tu m'as oubliée. Si tu ne viens pas, alors je garderai mes dents. A partir d'aujourd'hui, ne ramasse plus les dents de Jennifer E. Je les garde." Elle ajoute un post-scriptum: "Continue à collecter les dents de Mike. Visiblement, tu le préfères. PPS: Ne t'embête pas à me répondre." L'histoire ne s'arrête pas là, la jeune femme explique que la souris lui a répondu en disant qu'elle n'avait "pas pu se rendre sous ton oreiller parce que j'ai été coincée dans le désordre de ta chambre. Peut-être que si tu nettoyais ta chambre, je pourrais arriver à l'heure."

ELLE MEURT LE DERNIER JOUR DE SES 80 ANS DE CARRIÈRE



À l'heure où certains font grève pour prendre leur pension avant d'entamer la soixantaine, Het Laatste Nieuws relate l'histoire exemplaire d'Amelia Verbruggen, une centenaire décédée samedi alors qu'elle avait toujours le coeur à l'ouvrage.
La ville de Louvain est en deuil. Elle a perdu ce week-end une des figures les plus emblématiques de la cité avec la disparition de la commerçante la plus respectée de la région. Amelia Verbruggen, 100 ans tout rond, s'est éteinte samedi dernier.
La dame tenait une blanchisserie depuis ses 20 ans et y a travaillé jusqu'au dernier jour de sa vie. Elle avait ouvert son affaire avec son mari Pierre en 1933 et, veuve, y oeuvrait toujours en compagnie de ses trois fils. À l'occasion de son centième anniversaire, elle avait expliqué au quotidien qu'elle était toujours mariée à sa blanchisserie malgré ses... 80 ans de carrière. Et que, centenaire ou pas, elle y repassait encore et toujours ses cent chemises quotidiennes, six jours sur sept, excusez du peu.
"La grand-mère de la blanchisserie De Lelie" a succombé à un infarctus au cerveau samedi, après sa dernière journée de travail. Un dernier adieu à cette indépendante modèle sera organisé vendredi à Heverlee, les funérailles auront lieu samedi.

McDonald's, en manque de frites, rationne ses clients japonais



La filiale nippone de la chaîne de restauration rapide américaine McDonald's manque de frites et s'est dite mardi contrainte de rationner les clients en raison d'un mouvement social dans des ports aux Etats-Unis. "Nous avons pris des dispositions spéciales pour en faire venir 1.000 tonnes par air et 1.600 tonnes par mer depuis d'autres lieux d'expédition, mais cela ne suffit pas pour garantir un approvisionnement régulier", a expliqué à l'AFP un porte-parole la chaîne.
Du coup, McDo s'est résolu à appliquer des mesures de restriction: seules les petites barquettes de frites seront proposées à la carte et dans les menus dont le prix sera par conséquent réduit. "Il s'agit d'une mesure temporaire due à une durée prolongée de négociations ouvrières dans les ports de l'ouest des Etats-Unis", ce qui ralentit les départs de marchandises vers le Japon, a précisé McDo dans un "avis à la clientèle".
McDonald's au Japon, chaîne de quelque 3.000 restaurants qui n'est pas en très grande forme, a déjà souffert cette année d'un défaut d'approvisionnement de viande de poulet, à cause des manquements sanitaires d'une usine de Chine.

UN CHÂTEAU DE SABLE GÉANT AU BRÉSIL



Un château de sable de 12 mètres de haut, sculpté par l'artiste américain Rusty Croft au centre de Niteroi, la ville située de l'autre côté de la baie de Rio, veut entrer dans le Guinness des records. Celui qui veut détenir le titre de plus grand château de sable du monde a été inauguré mardi dans le complexe touristique "Chemin Niemeyer", qui compte plusieurs bâtiments du célèbre architecte et constructeur de Brasilia Oscar Niemeyer, mort en 2012 à l'âge de 104 ans. Même s'il pleut, il restera entier car il a été conçu pour résister aux intempéries. Mais sa durée de vie sera courte: après avoir reçu une équipe du livre Guinness des records mercredi, l'oeuvre de Rusty Croft sera démolie. L'initiative est partie de deux entreprises américaines qui voulaient populariser leurs marques sur le marché brésilien, a indiqué mardi le quotidien O Dia. Selon Marcos Gomes, président du Chemin Niemeyer, Niteroi a été choisie pour la beauté du site et de la vue. L'action doit donner de la visibilité à la ville et aux oeuvres d'Oscar Niemeyer.
Niteroi accueille le plus grand nombre d'oeuvres de l'architecte, après Brasilia, des constructions qui se distinguent par un jeu savant de lignes courbes, "un hommage au corps de la femme brésilienne", selon ses propres termes. En plus de 70 ans de carrière, Oscar Niemeyer a réalisé quelque 600 oeuvres architecturales dans le monde.

Le saviez-vous

EN CHINE, C'EST IMPOLI DE FINIR SON ASSIETTE !



Finir son assiette en Chine signifie que l'hôte ne vous a pas fourni suffisamment de nourriture et que vous avez encore faim, cela est considéré comme impoli.
Il est également important de se rappeler d'utiliser ses propres baguettes pour manger. Cependant, parler la bouche pleine, les rots et mettre les coudes sur la table sont tous approuvés.

Google – droit à l'oubli : 50 000 demandes émanent de la France

Pour appliquer le droit à l'oubli, Google recense 170 000 demandes de déréférencement en Europe. Un peu plus d'un tiers d'entre elles viennent de France.



Les internautes s'approprient progressivement le droit à l'oubli que Google met en place pour répondre aux exigences d'une décision de justice européenne de mai 2014.
Invité sur BFM Business, Nick Leeder, Directeur général de Google France, révèle que le groupe Internet a reçu 170 000 demandes en Europe de suppressions de liens sur son moteur au nom du droit à l'oubli depuis son instauration.
Un formulaire en ligne a été mise en place dans ce sens à la mi-juillet : « Demande de suppression de résultat de recherche au titre de la législation européenne en matière de protection des données ».
« La France est à peu près à 30%. Donc, on parle à peu près de 50 000 demandes », précise le dirigeant de Google France.
Mais les cas ne sont pas toujours évidents à traiter et la position de Google est parfois étrange. L'agence Reputation VIP mettait récemment en avant le dossier de Malek Mokrani. De nationalité algérienne, cette personne réside en France depuis 24 ans.
Victime d'une usurpation d'identité reconnue par la justice (avec création de comptes frauduleux sur les réseaux sociaux), Malek Mokrani ne parvient pas à se faire entendre auprès de Google au nom du droit à l'oubli. Il a fait sa demande à Google en attachant la copie de son titre de séjour valable 10 ans.
« Je ne comprends pas pourquoi Google me demande de justifier mon lien avec la France alors que j'ai fourni une copie de mon titre de séjour », clame le principal intéressé. « Le droit à l'oubli est pour tous les résidents européens sans distinction de nationalité. Pourquoi Google fait-il une distinction dans mon cas ? »
Sur BFM Business, Nick Leeder reconnaît que ce droit à l'oubli n'est pas évident. « Nous nous trouvons dans la position du juge. Il y a des cas qui ne sont pas clairs. » Le groupe Internet a mis en place un comité de 10 experts qui rendra ses recommandations en janvier prochain après avoir achevé une consultation au niveau européen.
Parallèlement, les autorités de protection européennes, réunies au sein du G29 (dont la CNIL française), ont adopté et publié fin novembre des lignes directrices portant sur ce qu'elles préfèrent appeler le droit au déférencement. « Celles-ci contiennent une interprétation commune de l'arrêt de la CJUE et des critères communs pour l'instruction des plaintes adressées aux autorités suite au refus de déréférencement par les moteurs de recherche. »

Apple aurait doublé ses revenus iTunes en 2014

ON ÉVOQUE surtout le succès de l'iPhone pour expliquer les résultats brillants d'Apple mais il ne faut pas oublier la vente de contenus. Loin d'être marginale, cette activité ne cesse de progresser, portée par l'écosystème de la firme autour de ses terminaux.
Et l'année 2014 aura été particulièrement juteuse pour la pomme. Ainsi, selon les estimations de Macquarie Capital Research repérées par Electron Libre, la plate-forme aurait généré 32 milliards de dollars de chiffre d'affaires cette année contre 16 milliards l'an passé. Rappelons qu'Apple prélève 30% sur le prix des application/contenus vendus sur sa plate-forme.



Applications au top, musique en berne

Ce bond ne s'explique certainement pas par le succès de la musique en téléchargement. Selon le Wall Street Journal, cette branche boit le bouillon avec des revenus en chute de 13 à 14% depuis le début de l'année. En 2013, la baisse n'avait atteint "que" 2,1%.
On comprend mieux pourquoi Apple a accepté de débourser plus de 3 milliards de dollars pour s'emparer des casques Beats et de son service de streaming Beats Music. Le site Re/code affirme d'ailleurs que la firme entend placer Beats Music au centre de son offensive dans le streaming audio. Et pour s'imposer, la pomme jouerait (pour une fois) la carte du prix.
Non, le succès est à aller chercher du côté des jeux et surtout des applications. Ce marché devrait d'ailleurs généré 20 milliards de dollars en 2015, selon la boule de cristal de Macquarie Capital Research.
Rappelons qu'iTunes est aujourd'hui au centre d'une class action jugée actuellement au tribunal d'Oakland en Californie. Il s'agit de savoir si Apple a abusé de son monopole sur la vente de musique en ligne entre 2006 et 2009. A cette époque en effet, Apple est accusé d'avoir déployé des DRM sur iTunes nuisant à l'interopérabilité des fichiers.

SKYPE TRANSLATOR OUVRE SA BÊTA DE TRADUCTION EN TEMPS RÉEL

LES UTILISATEURS de Skype s'étant inscrits en novembre dernier au programme bêta de Skype Translator peuvent aujourd'hui expérimenter ce nouveau service. Le nombre de langues parlées compatibles est limité à ce jour.
Skype vient d'annoncer que la bêta de Skype Translator était désormais active pour les premières personnes qui s'y étaient inscrites et qui disposent de Windows 8.1.
Microsoft espère faire tomber les barrières linguistiques en permettant la traduction à la volée de conversations vocales et textuelles.
En novembre, la bêta du service avait été annoncée, peu de temps après une conférence durant laquelle une impressionnante démonstration a été réalisée
« Le programme de bêta démarre avec deux langues parlées, l'espagnol et l'anglais, ainsi que 40 langues en messagerie instantanée » explique le service. « Skype Translator va développer des possibilités infinies de communication, de collaboration et de connexion des gens à travers le monde. La langue et la géographie ne seront plus un problème. »
Cette bêta va permettre à Microsoft et Skype d'éprouver Translator et de commencer à travailler sur des corrections. De nouvelles langues vont progressivement arriver au fil des prochains mois pour étoffer l'expérience.

BMW : depuis sa smartwatch, il sera bientôt possible de laisser sa voiture se garer toute seule

LE CONSTRUCTEUR BMW prépare ses annonces pour le salon CES 2015 de Las Vegas début janvier et certaines porteront les capteurs embarqués et le pilotage à distance d'un véhicule.
Le groupe BMW s'apprête à faire la démonstration de nouvelles technologies lors du CES 2015 de Las Vegas en janvier qui explorent le monde des capteurs pour préparer la mise en service de systèmes anti-collision avancés à bord des véhicules.
Le constructeur utilisera un prototype de BMW i3 équipé de quatre scanners laser analysant l'environnement proche à 360° et pouvant intervenir sur le comportement du véhicule en cas de présence d'obstacles, comme le pilier d'un parking.
En cas d'approche trop rapide ou dangereuse, le véhicule freine automatiquement. Si le conducteur tourne le volant pour s'écarter du danger ou fait marche arrière, les freins sont relâchés. Le conducteur peut toutefois reprendre le contrôle du véhicule à tout moment, le dispositif étant débrayable.
BMW Parking Assist Avec un système anti-collision précis à quelques centimètres près, il est également possible d'imaginer un service qui laisserait le véhicule se garer seul, sans intervention du conducteur. BMW fera ainsi la démonstration d'un service Remote Valet Parking Assistant qui fait appel aux scanners laser du véhicule et à un plan d'ensemble d'un parking.



Si ces informations sont connues, un conducteur pourra activer le parking automatique depuis une smartwatch. Le véhicule cherchera alors tout seul un emplacement libre dans le parking (et même au sein des différents niveaux d'un parking) et pourra s'y garer sans aide extérieure pendant que son propriétaire pourra se rendre sans attendre à son rendez-vous.
BMW Assist smartwatch Le système permet de reconnaître un emplacement libre mais aussi les conditions de l'environnement proche et les obstacles, comme un véhicule adjacent mal garé, pour se positionner sans risque. Une fois garé, le véhicule se verrouille et attend d'être activé par la smartwatch ou par commande vocale.
Ce système de parking automatique est également possible grâce aux efforts du constructeur en matière de positionnement précis et indépendant du GPS, dont le signal ne peut être reçu en sous-sol. BMW a donc développé des équipements et des algorithmes permettant au système de bord de déterminer précisément sa position au sein d'un parking et de déplacer le véhicule de façon sécurisée sans intervention du conducteur.

Questions ? Réponses !

BAIN DE MER EN HIVER : QUELS RISQUES ?



Les traditionnels bains de mer, ces bains « de Noël », font plus d'adeptes chaque année : en Méditerranée (Monaco, Nice, Sanary…) mais encore dans des eaux « plus fraîches » (La Rochelle et sa Baignade des banquisarts, La Baule et ses Canards givrés ou Fécamp).

Mais quels sont les risques ?

Les municipalités limitent généralement le bain à 15 minutes. « Sinon, le risque est grand de voir les participants concourir à celui qui restera le plus longtemps dans l'eau », explique Cédric Lussiez, directeur de l'office du tourisme de Fouesnant, dans le Finistère.

« L'immersion dans une eau aussi froide représente une forte agression pour l'organisme » pour Jean-Louis San Marco, professeur de santé publique à Marseille. « Je conseillerais de ne jamais commencer cette pratique. En revanche, s'il y a eu une première fois ou si vous le faites régulièrement, les contrindications sont moindres, car votre organisme est accoutumé ». Ainsi des Canards givrés de La Baule, une trentaine de courageux qui, l'hiver venu, se baignent tous les dimanches.

Bains de mer en hiver : des risques cardiovasculaires

Si l'envie est toutefois trop forte, sachez que vous vous exposez à des risques cardiovasculaires importants. L'immersion provoque une contraction des vaisseaux, le sang circule moins bien, le cœur se contracte.

Pensez à préparer votre organisme au choc thermique. L'hydrocution n'est pas un mal réservé à la saison estivale : la différence de température extérieur-eau peut causer un malaise.

Conseils pour un bain de mer

Réchauffez votre corps : sautez sur place, tapotez vos bras et jambes, effectuez des mouvements circulaires avec vos bras pendant les quelques minutes précédant le bain.

Gardez un vêtement chaud, doudoune ou peignoir par exemple, jusqu'à la dernière minute. Il est erroné de penser que l'exposition au froid ambiant facilitera la pénétration dans l'eau.

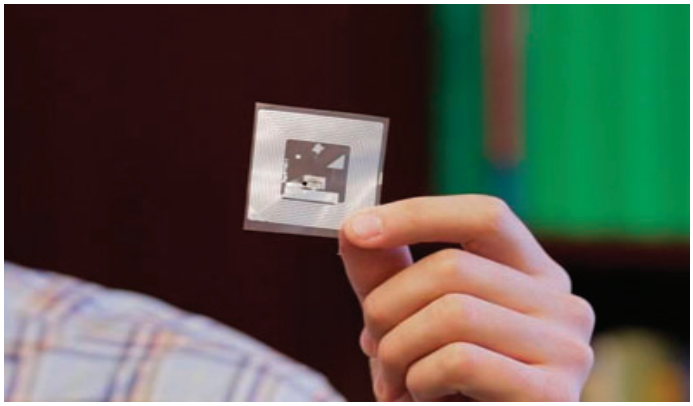
Mouillez les zones réflexogènes en premier : la nuque et la carotide, mais aussi le ventre. Porter un bonnet de bain pour se protéger du froid ? « C'est parfaitement inutile », ajoute le Pr San Marco.

Les contrindications

La baignade doit être proscrite en cas d'antécédents cardiovasculaires et si vous n'êtes pas en pleine forme. À bannir également en cas de consommation d'alcool. Assurez-vous enfin que l'organisation prévoit une surveillance par des sauveteurs en mer ou des pompiers. Et surtout, ne vous lancez pas dans des paris fous de baignade entre amis, sans encadrement : c'est votre vie que vous risquez.

Détecter des produits dangereux avec un smartphone

Grâce à de simples tags RFID modifiés, des chercheurs du MIT ont développé des capteurs chimiques capables de transmettre à un smartphone, des informations sur les teneurs en gaz enregistrées dans l'environnement. Les applications devraient être nombreuses.



Des chimistes américains du Massachusetts Institute of Technology (MIT) viennent d'annoncer avoir mis au point une nouvelle génération de capteurs chimiques. L'équipe les présente comme bon marché et faciles à mettre en œuvre, car ne nécessitant ni câblage, ni alimentation électrique. Ils ont été conçus sur la base de simples tags RFID (Radio Frequency Identification) modifiés pour pouvoir détecter la présence de produits chimiques dangereux ou indésirables (ammoniac gazeux, peroxyde d'hydrogène, cyclohexanone, etc.).

Rappelons le principe de fonctionnement d'un capteur chimique. Celui-ci contient un matériau sensible qui présente une propriété modulable en présence d'un gaz. C'est ainsi, par exemple, que la résistance électrique d'un circuit qui peut être modifiée et révéler le produit chimique visé. Au MIT, l'équipe du professeur Swager travaille au développement de ce type de capteurs depuis plusieurs années.

Contrairement aux systèmes déjà disponibles sur le marché, la nouvelle génération de capteurs proposée par les chimistes du MIT ne nécessite pas d'apport en énergie et fonctionne à température ambiante. Ces capteurs sont fabriqués à partir de tags NFC (Near Field Communication ou communication en champ proche) remodelés que leurs inventeurs ont baptisés CARD, pour Chemically Actuated Resonant Devices ou dispositifs de résonance activés chimiquement. Les tags NFC ne sont rien d'autre que des tags RFID haute fréquence. Ils permettent d'échanger des données sans contact et à courte distance entre deux appareils équipés de puces NFC. Aujourd'hui, la plupart des smartphones intègrent cette technologie. Ils peuvent donc envoyer de courtes impulsions magnétiques à fréquence radio (13,56 MHz) et induire ainsi un courant électrique dans le tag qui retransmet alors en retour, l'information au téléphone.

Des nanotubes de carbone pour révéler la présence d'un gaz

Pour arriver à ses fins, l'équipe du MIT a tout d'abord coupé le circuit électronique inclus dans le tag NFC classique. Puis, les chimistes ont reconnecté l'ensemble par l'intermédiaire de nanotubes de carbone. Une opération réalisée grâce à un crayon mécanique qu'ils avaient eux-mêmes mis au point en 2012. Dans le cas d'un crayon classique, la mine est en graphite. Ici, la mine est constituée d'une poudre de nanotubes de carbone qui se dépose sur le support. Lorsque les nanotubes de carbone sont mis en contact avec le gaz cible, leur conductivité électrique change et les fréquences radio qu'ils peuvent transmettre au système avec elle. Au moment où un smartphone tente de lire le CARD, celui-ci répond en fonction de l'énergie qu'il reçoit aux fréquences radio transmises par ledit smartphone. Ce dernier peut ainsi déterminer si le circuit a été modifié et si le gaz cible est présent. Les concentrations détectables sont aussi faibles que quelques parties par million.

Pour l'heure, chaque CARD ne peut détecter qu'un seul type de gaz. Mais un même smartphone peut obtenir des informations sur de nombreux gaz différents. Du moment qu'il est placé à une distance inférieure à 5 cm du tag. L'équipe du MIT travaille sur la technologie Bluetooth pour élargir cette fenêtre.

Du fait du bas coût de la technologie et de la possibilité d'avoir accès aux informations grâce à un simple smartphone, les applications envisagées sont multiples. Le système pourrait aussi bien permettre de détecter des explosifs ou des gaz dangereux dans un environnement clos que des polluants dispersés dans la nature.

Les CARD pourraient aussi être intégrés à des matériaux intelligents, des emballages qui avertiraient les consommateurs d'éventuelles détériorations ou contaminations de denrées alimentaires. Les employés d'usines chimiques pourraient également les porter comme des badges à scanner matin et soir pour vérifier la quantité de gaz à laquelle ils ont été exposés dans la journée.

L'obésité est un facteur de risque du cancer de la prostate



UN RAPPORT du World Cancer Research Fund International qui s'appuie sur une centaine d'études confirme que le surpoids et l'obésité augmentent le risque de cancer de la prostate. Une raison de plus pour surveiller sa ligne.

« Il existe des éléments de preuves solides montrant que le surpoids et l'obésité augmentent le risque de cancer de la prostate », soulignent les auteurs du rapport. Ces observations ont été réalisées en se basant sur une méta-analyse de 104 études menées sur un total de plus de 9 millions d'hommes. Globalement, 191.000 cas de cancers de la prostate ont été observés dans l'ensemble de ces travaux. Ce cancer est en effet le second plus courant parmi les hommes dans le monde.

Ce facteur de risque lié au surpoids est le seul clairement établi. À l'inverse, « la consommation de produits alimentaires ainsi qu'un régime riche en calcium ne se sont pas révélés liés à une augmentation de ce risque », précise le rapport.

Ainsi, les experts recommandent le maintien d'un poids de forme, dans le but de prévenir la survenue d'un cancer de la prostate, comme d'autres types de tumeurs. Pour y parvenir, les auteurs rappellent l'importance de suivre une alimentation équilibrée et de pratiquer une activité physique régulière.

Il y aurait 269.000 tonnes de déchets plastiques dans les océans

Une étude internationale donne la première estimation de la quantité de déchets en plastique dans l'océan mondial. Une mauvaise et une bonne nouvelle : il y en a beaucoup – près de 269.000 tonnes et ce serait « un minimum » –, mais il y aurait nettement moins de microdéchets que prévu.



Publiée dans la revue scientifique Plos One, cette étude internationale (Afrique du Sud, Australie, Chili, États-Unis, France et Nouvelle-Zélande) donne pour la première fois une estimation globale des morceaux de matière plastique flottant dans l'océan mondial. Le travail repose sur les mesures réalisées dans tous les océans (en 1.571 endroits), comme vient de le faire l'expédition Tara en Méditerranée, et sur les modèles de courants océaniques. Résultat brut : 5,25 milliards de morceaux de toutes tailles pour une masse totale de 268.940 tonnes, soit environ 26 tours Eiffel. Les grands morceaux (plus de 20 cm) pèseraient 233.400 tonnes. Les auteurs insistent : leur estimation est prudente et doit être considérée comme un minimum.

Les déchets de plastique sont partout, plus nombreux dans l'hémisphère Nord, mais, pour les petites tailles, de très peu, ce qui n'était pas attendu. Au sud, l'océan Indien est davantage « plastifié » que l'Atlantique sud et le Pacifique sud réunis. La surprise (bonne ?) vient de la quantité de déchets de petite taille, inférieure à 4,75 mm. Ils représentent 92 % du total en nombre, mais seulement 13 % en masse. Parmi eux, le nombre des plus petits de l'étude (0,33 à 1 mm) n'est que de 40 % de la catégorie 1-4,75 mm. Les auteurs soulignent que c'est beaucoup moins que ce qu'indiquaient toutes les estimations établies précédemment par calcul.

Les déchets de plastique ne restent pas toujours en surface

Selon eux il est possible que la fragmentation des grandes pièces de plastique soit plus faible que prévu, ou que l'apport de bouteilles et autres emballages soit plus élevé que ce qu'on l'on considère. Quoi qu'il en soit, cette disproportion, expliquent-ils, suggère qu'il existe un mécanisme inconnu extrayant les plus petits déchets de la surface pour les envoyer en profondeur. Hypothèses envisagées : la dégradation par les UV, le grignotage par les organismes vivants (comme l'expliquait un précédent article), ingestion par les animaux, échouage, alourdissement de gros morceaux par des animaux fixés, ce qui les ferait couler…

Avec une production mondiale de 288 millions de tonnes en 2012, cette quantité flottante serait donc de 0,1 %. Une proportion très faible, donc. Les auteurs rappellent toutefois que leurs estimations sont « prudentes » et que des gisements de plastique échappent à leur étude : les côtes, les sédiments sous-marins, le volume d'eau entre la surface et le fond et les organismes vivants eux-mêmes. Même s'il y a accumulation dans les fameux gyres au cœur des courants océaniques, « la surface de l'océan n'est pas la destination ultime des déchets de plastique ».

Les drones : futurs outils des géographes ?

MALHEUREUSEMENT souvent relayés à la rubrique des faits divers, les drones ou aéronefs sans personne à bord télépilotés à distance, sont en train d'investir les rayons des centres commerciaux, ainsi que notre espace aérien. Loin des centrales nucléaires, une poignée de chercheurs s'est interrogée sur des possibles applications de ces machines pour observer les espaces sensibles que sont nos littoraux.

Suite à divers évènement climatiques (Xynthia, ou encore la série de tempêtes de l'hiver dernier…), l'Université de La Rochelle a mis au point un procédé unique en France d'analyse et de modélisation du trait de côte à partir d'un drone hexacoptère (drone multirotor à 6 hélices).

Différents tests et essais avaient déjà été réalisés en amont afin de vérifier la faisabilité de l'application et … ça marche.

Une innovation révolutionnaire ?

Des possibilités de cartographie des espaces à partir des photographies en très haute résolution réalisées, aux modélisations en 3 dimensions des cordons dunaires et ouvrages de défenses, les drones présentent un réel intérêt pour observer et analyser la loupe nos littoraux. C'est une sorte de révolution en la matière.

En effet les multirotors permettent de voler presque par tout temps, avec des machines spécialement conçues pour, mais aussi et c'est un point intéressant, d'effectuer des vols avant et après les tempêtes.

Il est donc possible d'analyser les déplacements des sables, les mobilisations des ouvrages de défenses, les potentielles brèches dans les écosystèmes et ce, avec une très grande précision.

Bref, les géographes possèdent désormais des outils opérationnels à la pointe de la technologie pour comprendre ces environnements mobiles que sont les espaces littoraux.



Les facteurs limitant des drones

Toute innovation a ses failles et ces dernières sont bien connues des chercheurs.

La première est conséquente, il s'agit du prix, cependant nettement moins chers que les traditionnels levers GPS qui prennent beaucoup de temps et coûtent assez cher. Mais aussi des campagnes de photographies aériennes réalisées par l'IGN ou d'imageries satellitaires, il n'en réside pas moins qu'un budget initial d'une dizaine de milliers d'euros est nécessaire pour mettre au point un premier prototype.

Le montage d'un drone

Ensuite, il faut aussi compter la formation d'un télépilote qui doit passer un brevet théorique d'aéronautique, pour pouvoir prétendre à faire évoluer des machines professionnellement dans l'espace aérien français. La législation étant stricte, il est nécessaire de se mettre en conformité avec cette dernière.

Enfin, les multirotors n'ayant qu'une faible autonomie de vol une fois équipés, il est éventuellement nécessaire de réfléchir à d'autres moyens tels que les ailes volantes ou les Lidars embarqués pour pouvoir réaliser ces levers sur des surfaces plus grandes.

LA PARISS, UN ROADSTER MI-ÉLECTRIQUE MI-ESSENCE



UNE PETITE entreprise du Pas-de-Calais projette de lancer en 2016 la fabrication d'un roadster mû par un moteur électrique, mais assisté par un groupe électrogène fonctionnant à l'essence. Ce principe original garantit une bonne autonomie.

La Pariss, grâce à une puissance de 180 kW, l'équivalent de 350 ch DIN, et un poids de 850 kg dû à sa coque entièrement en fibre de carbone, « atteint les 100 km/h en 3,7 secondes, une performance de supercar », a indiqué Damien Biro à l'AFP. Le prototype bleu de ce véhicule deux places, à quatre roues motrices et aux allures de Lotus, était garé devant le siège de la Chambre de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais à Lille, où il était présenté comme exemple du dynamisme régional à l'occasion d'une réunion du club des entrepreneurs. Cette voiture électrique de sport sera vendue aux alentours de 80.000 euros, le point d'équilibre pour l'entreprise étant atteint avec 70 exemplaires par an. Un objectif jugé accessible sur un marché global évalué à un millier d'autos de ce genre, a indiqué Damien Biro.

Pour la propulsion, le véhicule n'a qu'un moteur électrique alimenté par des batteries. Mais un groupe électrogène peut les recharger, c'est la clé du succès escompté de ce roadster, qui devrait ne consommer, malgré sa puissance, que de 3 à 5 litres d'essence aux 100 km. « L'autonomie du véhicule est de 300 km, mais avec 25 litres d'essence, elle pourra parcourir 500 km de plus », a-t-il affirmé. Cette technologie exclusive, dont la mise au point a démarré en 2005, est, selon Damien Biro, « la solution la plus rationnelle au problème de manque d'autonomie qui afflige les voitures 100 % électriques et empêche leur succès commercial ».

« Le principe en est simple et ça coûte moins cher. L'idée a été reprise par BMW avec son i3 », a-t-il remarqué. Le moteur est « fabriqué par un industriel – non français – dont l'identité doit rester confidentielle pour l'instant », a confié Damien Biro. Mais « la voiture ayant été développée avec Bosch, le moteur et l'électronique bénéficieront du service après-vente » du grand équipementier allemand, a-t-il souligné. Quelque 1,8 million d'euros ont été investis depuis 2012 dans ce projet par 39 actionnaires, la famille de Damien Biro restant majoritaire. « On cherche trois millions d'euros » pour passer à la phase de production dans deux ans, a-t-il indiqué, se disant optimiste. De six aujourd'hui, les effectifs pourraient alors atteindre 16 salariés.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذة محدب غانية زوجة مادي، شارع الشهداء الثلاثة عمارة زعطوط اميزور

تأسيس تعاونية فلاحية

بموجب عقد تلقته الموثقة الممضية أسفله في 2015/05/26، المسجل، تم تأسيس تعاونية فلاحية تحمل المواصفات التالية :
التعاونية الفلاحية للخدمات أمسين
« COOPERATIVE AGRICOLE DE SERVICE AMACINE »
رقم الإعتماد : 03/01/06
بتاريخ 2015/07/26
شكلها : التعاونية الفلاحية متعددة النشاطات،
الرأسمال الإجتماعي : 96.000.00 دج،
المقر الإجتماعي : بلدية أميزور مركز، ولاية بجاية، المدة : 99 سنة،
الرئيس المسير : جنادي خودير.
للإعلان الموثقة

Réf 088/15

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

ON PEUT DEVENIR ALLERGIQUE À N'IMPORTE QUEL ÂGE



Si 90% des allergies se déclarent au cours de l'enfance, de plus en plus d'allergies se déclenchent sur le tard, passé 40-50 ans, et même chez les seniors !

Et comme ces personnes n'ont jamais souffert d'allergies avant de, soudainement, en déclencher une, elles tardent souvent à consulter. Autre évolution, l'apparition de nouvelles «allergies croisées», c'est-à-dire causées par des allergènes de structure voisine.

BEAUTÉ, SOIGNER LA FATIGUE DES YEUX POUR AVOIR BONNE MINE !



Lorsqu'il fait froid, qu'on se sent fatigué et qu'on passe beaucoup de temps devant l'ordinateur, la fatigue des yeux peut se faire sentir… Bien sûr, il y a la technique du masque glacé à appliquer le matin au réveil mais trop agressif de bon matin !

Alors, *comment venir à bout de ces petits tracas quotidiens avec des méthodes douces et naturelles ?*

Atténuer la fatigue des yeux :

Mettez 45 ml de maïzena dans une poêle et versez la même quantité d'eau de rose.

Mélangez le tout jusqu'à l'obtention d'une crème liquide et faites doucement chauffer jusqu'à ce que le mélange épaississe (tourner sans cesse).

Retirez ensuite le récipient du feu pour empêcher la formation de grumeaux. Ajoutez enfin 30 ml d'eau de rose (cuillerée par cuillerée) et avant qu'elle ne se fige, transvasez la crème dans de petits pots. Conservez-les au frigo. Appliquez-la sur le contour de l'œil et des paupières avant le coucher.

Atténuer les poches sous les yeux :

Appliquez des rondelles de pommes de terre crue en cataplasme.

Atténuer les yeux cernés :

Diluez 1 cuillère à café de miel pur dans 1/2 verre d'eau minérale tiède. Puis, trempez 2 cotons dans cette préparation et posez-les sur vos yeux fermés durant 6 minutes.

UN CORPS FERME ET TONIQUE SANS EFFORTS !

Alternez chaud et froid sous la douche !



Avis aux plus courageuses : il est conseillé d'alterner eau chaude et eau froide sous la douche pour retrouver une peau ferme... La différence de température stimule la microcirculation. Or, "une bonne circulation sanguine améliore l'irrigation des tissus cutanés, ce qui tonifie", explique le Dr Laverdet, dermatologue. Par ailleurs, l'eau froide resserre les pores, donc raffermit la peau.

Zone concernée : Le visage et le corps.

Pratique : Au quotidien si possible.

Misez sur les protéines

Adoptez une alimentation équilibrée, riche en fruits et légumes donc en vitamines A, E, B5 et C. Ces nutriment sont dotés de propriétés antioxydantes qui régénèrent et protègent la peau. N'oubliez pas non plus les viandes, le poisson ou les oeufs. "Leurs protéines agissent directement sur les tissus de soutien", explique le Dr Laverdet, dermatologue.

Zones concernées : Le visage et le corps.

En pratique : Cinq fruits et légumes par jour et des protéines à tous les repas !

Les compléments alimentaires

Certains compléments alimentaires peuvent aider à retrouver des tissus fermes et toniques. "Onagre, huile de bourrache et germe de blé sont des acides gras linoléniques qui contribuent au processus de fabrication de la membrane cellulaire. Ils aident la peau à retrouver son élasticité", explique le Dr Arnal, médecin phytothérapeute.

Zones concernées : Le visage et le corps

En pratique : Vous pouvez alterner les cures de différents compléments alimentaires ci-dessus. La posologie est de 2 capsules par jour dans un grand verre d'eau.

Le massage

"L'une des choses les plus importantes pour garder ou retrouver une peau ferme, c'est de stimuler la circulation sanguine, notamment par le massage", explique le Dr Laverdet, dermatologue.

Zones concernées : Le visage et le corps

En pratique : Les massage en institut peuvent être efficaces. Mais l'automassage, praticable au quotidien, donne d'excellents résultats. Attention, massez toujours du bas vers le haut. Des chevilles aux genoux, des genoux aux cuisses, des poignets aux coudes...

Les tissus actifs sont-ils efficaces ?

Il existe deux types de textiles actifs. Selon les fabricants, le premier libère des micro-capsules contenant des principes actifs qui, sous l'effet de la chaleur corporelle, se diffusent sur la peau pour la raffermir. Quant au second, il stimulerait la circulation grâce à son tissage. Mais, d'après le Pr J.P Marty des laboratoires de dermopharmacologie et cosmétologie (faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry), l'efficacité de ces produits n'est pas prouvée. Pire, elle "serait purement marketing".

Zone concernée : Le corps.

Pratique : Selon les fabricants, ces textiles doivent être portés quotidiennement, au moins 8 h à 12 h durant plusieurs semaines...

… EN FINIR AVEC LES POINTS NOIRS…



Mélangez deux cuillères à soupe d'argile à deux cuillères à soupe de lait. Ajoutez vingt gouttes d'huile d'argan. Laissez poser le masque 20 minutes, rincez ensuite à l'eau tiède. Faites le plein de vitamines, mixez un abricot sec avec un peu d'eau bouillante.

Laissez refroidir puis posez la «purée» pendant 15 minutes. Rincez ensuite à l'eau de rose (en pharmacie), c'est top pour apaiser et régénérer la peau fatiguée !

Les boissons qui aident à digérer

Une tisane de menthe, verveine ou anis contre les ballonnements



La tisane de menthe poivrée est riche en acides phénoliques et en flavonoïdes réputés pour leurs propriétés antispasmodiques. Elle active la digestion, calme les ballonnements, les flatulences et soulage les irritations intestinales. La tisane de verveine odorante ou verveine citronnée "regorge de flavonoïdes et d'acides-phénols qui ont pour action d'apaiser les crampes et les douleurs digestives" explique Marie Millet. Enfin, la tisane d'anis vert contient une molécule (E-anéthol) qui stimule la digestion et facilite l'expulsion des gaz intestinaux.

Quantité : 1 tasse (1 sachet ou 3 cuillères à café de plantes par tasse) après chaque repas pendant 3 à 4 jours.

Une tasse de thé vert pour détoxifier

Le thé vert est un excellent drainant parce qu'il favorise la diurèse (élimination rénale). Il permet ainsi de lutter contre la rétention d'eau et les toxines (dues à l'abus de protéines) accumulées pendant les repas de fêtes.

Quantité : 1 tasse après chaque repas pendant 1 semaine.

En revanche : "Les autres thés, notamment le thé noir le plus utilisé en France, sont acides et peuvent entraîner une acidité gastrique sur les estomacs fragiles. Cela se traduit notamment par des ballonnements, une digestion difficile, des nausées et des brûlures d'estomac"

De l'eau gazeuse contre les lourdeurs d'estomac

Les repas gras et copieux font augmenter la production de sucs gastriques acides, entraînant des maux d'estomac. Les bicarbonates contenus dans les eaux minérales gazeuses neutralisent cette acidité excessive et limitent les sensations de pesanteur gastrique et de mauvaise digestion. Ils ont aussi un effet accélérateur sur la vidange gastrique.

Quantité : "Après un repas trop lourd, on peut en boire 3 verres dans les heures qui suivent. Si l'eau est trop riche en sodium*, limitez-vous à 2 verres"

Brick Tunisienne



Ingrédients :

- paquet de feuille de brick
- 1 pomme de terre
- 1 botte de persil
- la moitié d'un oignon
- 1 boite de thon
- 2 œufs
- huile
- sel, poivre

Préparation :

Peler les pommes de terre, les couper en petits cubes et les faire frire dans une poêle.

Hacher le persil et l'oignon, mettre dans une casserole et faire frire un peu sans huile.

Mélanger la pomme de terre, l'oignon et le persil dans un bol, ajouter les oeufs, le thon, le sel et le poivre. Faire chauffer la poêle et mettre de l'huile.

Pendant ce temps aligner une plaque à pâtisserie l'une après l'autre et le mettre directement dans la poêle. Fry deux parties récemment. servir chaud.

kebab à la tunisienne



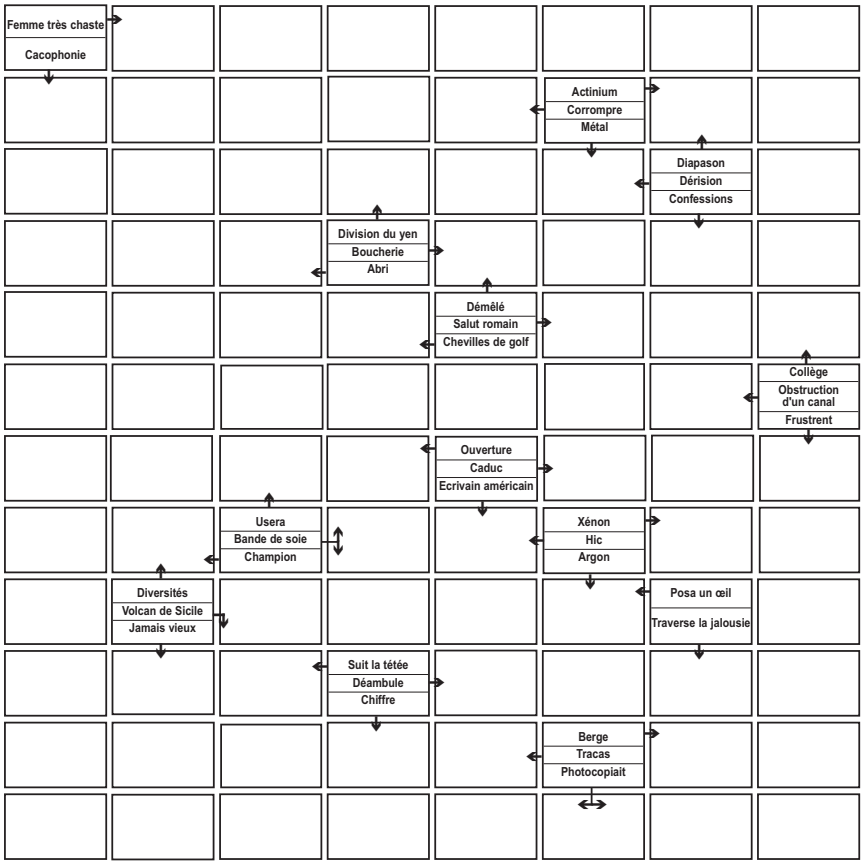
Ingrédients :

- 8 à 10 morceaux choisis de viande d'agneau
- de l'huile d'olive
- des pistils de safran
- sel et poivre
- un bottillon de persil plat
- des oignons
- quartiers de citrons et piment de Cayenne pour décorer.

Préparation :

Laver la viande ,assaisonner et faire revenir dans l'huile d'olive. Couvrir d'un ou deux verres d'eau et laisser cuire jusqu'à tendreté. Rectifier le sel, dresser dans un plat de service, parsemer de persil et d'oignon hachés, décorer de quartiers de citron et de piments de Cayenne confits.Servir chaud , de préférence avec du pain arabe.

Mots fléchés n° 1819



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1818

Horizontalement

AVEUGLER
VANNE - MU
ART - LISE
NIECES -E

TORE - SUS
AL - LEUR -
GENER - NP
E - ERIGEE

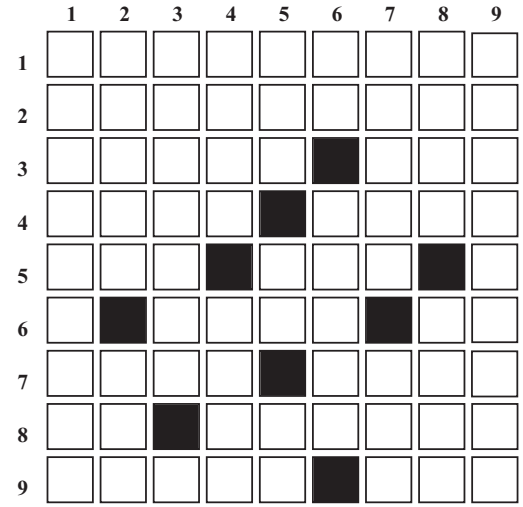
UBU - NA - S
SOFA - IFE
EU - INNEE
- CARIEES

Verticalement

AVANTAGEUSE -
VARIOLE - BOUC
ENTER - NEUF - A
UN - CELER - AIR

GELE - ERIN - NI
L - ISSU - GAINE
EMS - URNE - FEE
RUEES - PESEES

Mots croisés 9/9 n° 1819



HORIZONTALEMENT
1. Dresseras l'un contre l'autre - 2. Conviction - 3. Vociférer - Echine - 4. Services gagnants - Poids à jeter - 5. Indiscutable - Propulsés - 6. Crochet de boucherie - Grade - 7. Terme d'exclusion - Versant à l'ombre - 8. Nota bene - Cesse - 9. Monnaie de l'Equateur - Situation.

VERTICALEMENT
1. Circonstances - 2. Distingué - Roi de théâtre - 3. Litanies - 4. Défalques - Vedette - 5. Titre anglais - Mesure de vitesse - Degré de gamme - 6. Agent de liaison - Clarté - 7. Raboteux - Bouche d'oiseau - 8. Talus - Avaria - 9. Monnaies romaines.

SOLUTION N° 1818

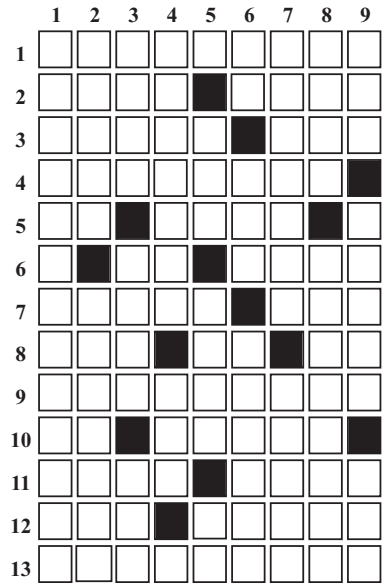
HORIZONTALEMENT

DEBOITEES
ECOS - ENTE
POISSER - R
R - SUA - API
ILE - SACRE
MIRA - HIER
EMIGRANT -
REE - ANEES
AS - PIERRE

VERTICALEMENT

DEPRIMERA
ECO - LIMES
BOISERIE -
OSSU - AG - P
I - SAS - RAI
TEE - AHANE
ENRACINER
ET - PRETER
SERIER - SE

Mots croisés 9/13 n° 1819



HORIZONTALEMENT
1. Brillant - 2. Mer de l'océan Indien - Protection - 3. Passionné - Après un numéro - 4. Membre du gouvernement - 5. Existes - Gâteux - 6. Indication d'origine - Travers - 7. Appelées - Fastidieuse besogne - 8. Ecole de cadres - Premier de la liste - Epuise l'agenda - 9. Chancelante - 10. Petite soudure - Fixée solidement - 11. Montrer sa joie - Qui a abusé des spiritueux - 12. Filet lumineux - Armer de voiles - 13. Laudative.

VERTICALEMENT
1. Produits du potager - 2. Chamboulements - Premier - 3. Cours français - Situation ou condition - Eau espagnole - 4. Abject - Vieux bovidé - 5. Ford en fut président - Supporté - Soldat américain - 6. Largeur d'étoffe - Mieux que l'express - Vaisseau - 7. Goût - Fils d'un frère - 8. Menace en l'air - Dépressions volcaniques - 9. Il doit être précis - Nappe de filets de pêche - Moment historique.

SOLUTION N° 1818

HORIZONTALEMENT

CHACHACHA
HUILE - ROI
EGEE - TIRS
NO - AMASSE
A - ANAR - JE
PAR - IDEE -
ABCES - NUL
NA - POUF - I
- TRANSIES

ETERNELLE
TOISE - ELU
AIN - ETRES
TRESSE - SE

VERTICALEMENT

CHENAPAN -
ETAT
HUGO - ABATTOIR
AIE - ARC -

REINE
CLEAN - EPARS
- S
HE - MAISONNEES
A - TARD - USE
- TE
CRIS - ENFILER -
HORSJEU - ELLES
AISEE - LISEUSE

SODUKU 148

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

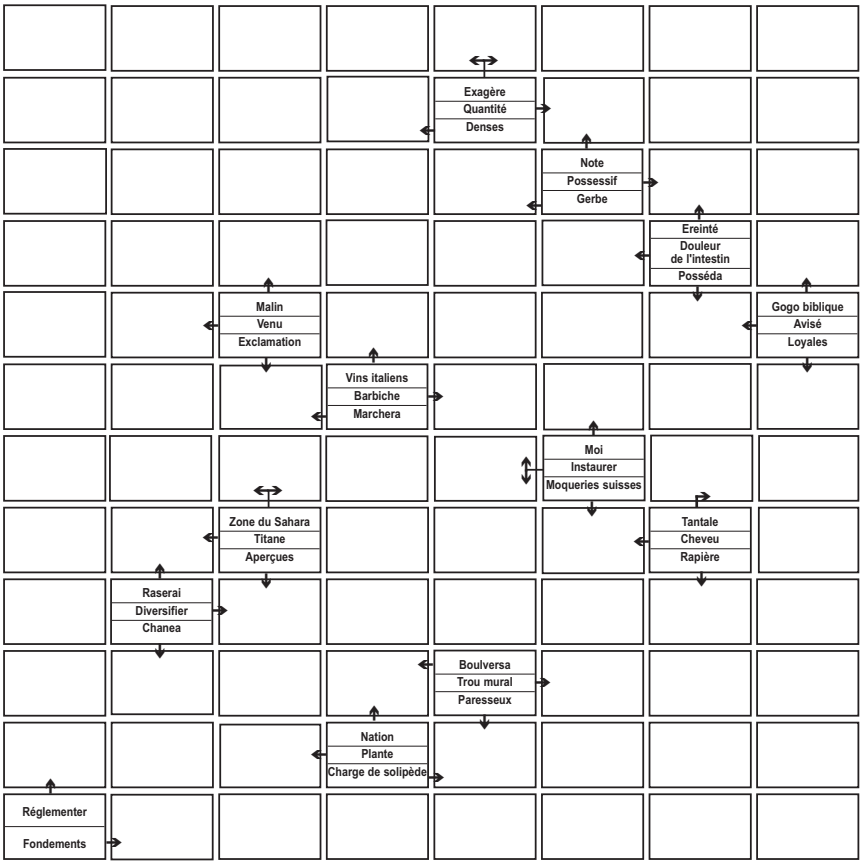
		8	3				7	
3				9			8	
4	2				7		3	
5				6		4		3
			5		9			
7		4		1		8		9
	5		6				4	
	8	7		3				6
		6	6		5	3		



SOLUTIONS

4	1	3	2	9	6	5	7	8
5	9	2	3	8	7	1	6	4
6	7	8	4	1	5	2	3	9
2	5	7	9	4	3	6	8	1
8	6	9	7	2	1	3	4	5
1	3	4	5	6	8	7	9	2
7	8	6	1	5	9	4	2	3
3	2	1	8	7	4	9	5	6
9	4	5	6	3	2	8	1	7

Mots fléchés n° 1820



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1819

Horizontalement

- VESTALE
TARER - AC
IRONIE - O
NID - ETAL

TEES - AVE
ATRESIE -
MEAT - NUL
AS - OS - XE

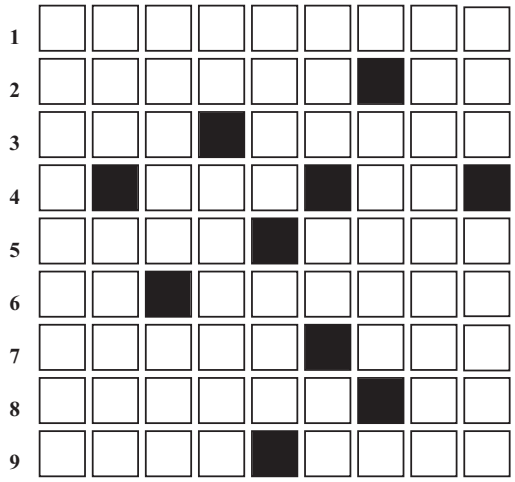
R - ENTA - S
ROT - ERRE
ENNUI - AN
SCANNAIT

Verticalement

- TINTAMARRES
VARIETES - ONC
ERODERA - ETNA
SEN - SETON - UN

TRIE - S - STEIN
A - ETAIN - AR - A
LA - AVEUX - RAI
ECOLE - LESENT

Mots croisés 9/9 n° 1820



SOLUTION N° 1819

HORIZONTALEMENT

OPPOSERAS
CERTITUDE
CRIER - DOS
ACES - LEST
SUR - MUS - E
I - ESSE - GR
OUST - UBAC
NB - ARRETE
SUCRE - CAS

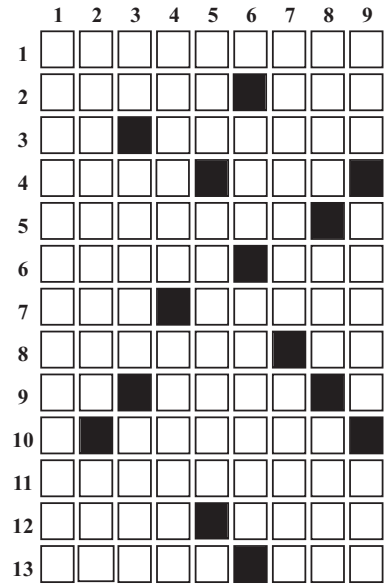
VERTICALEMENT

OCCASIONS
PERCU - UBU
PRIERES - C
OTES - STAR
SIR - MS - RE
ET - LUEUR -
RUDES - BEC
ADOS - GATA
SESTERCES

HORIZONTALEMENT
1. Etat d'un nez gros et large - 2. Casque - Lac des Pyrénées - 3. Bienheureuse - Vipère - 4. Fils de patriarche - Face de dé - 5. Terres en mer - Bœufs sauvages - 6. Actionné - Pomme de terre - 7. Orientées - Gentleman anglais - 8. Fanfaron - Code postal - 9. Ville d'Italie - Refuge.

VERTICALEMENT
1. Multiplication de colonies d'abeilles - 2. Terme d'échecs - Disloquas - 3. Drap plié - Le premier à rougir - 4. Possessif - Genre - 5. Fromage de Hollande - Volcan nippon - 6. Les miens - Vieux do - Mot de gamin - 7. Esquivas - 8. Arbre des haies - 9. Imitation - Assiste.

Mots croisés 9/13 n° 1820



HORIZONTALEMENT
1. Auteurs de méfaits - 2. Interpeller - N'accouche pas - 3. Cacique - Atouts - 4. Branche - Boisson naturelle - 5. Carnets de rendez-vous - 6. Héritée - Ville belge - 7. Cours court - Galerie couverte - 8. Qui ne s'engage pas - Ecran familier - 9. Préposition savante - Usage - 10. Gosses - 11. Insaisissables - 12. Pays d'Asie - Il épargne des conversions difficiles - 13. Ouïes d'un violon - Arbres.

VERTICALEMENT
1. Plantation - 2. Soumises - Mets pour le bétail - 3. Remplaçant masculin - Partie de la jambe - Obèse - 4. Protecteur des arts - Muse - 5. D'aller - Sans moral - 6. Organe circulaire - Membrane du fond de l'œil - 7. Empile - Embêtement - 8. Noir en mer - Cause de partie nulle aux échecs - Il travaillait pour son seigneur - 9. A elle - Animal sauvage - Appel au secours.

SOLUTION N° 1819

HORIZONTALEMENT

RIRE - IVRE
RAI - GREER
ELOGIEUSE

VERTICALEMENT

POMMESDETERRE
EMOIS - INITIAL
TARN - ETAT - RIO
INDIGNE - URE

- G
L - USA - SUBI - GI
LE - TGV - NAVIRE
ATTRAIT - NEVEU -
NUEE - CRATERES
TIR - SEINE - ERE

PETILLANT
OMAN - ETUI
MORDU - TER
MINISTRE - ES - GAGA - S
S - EN - VICE
DITES - TRI
ENA - UN - AN
TITUBANTE
ET - RIVEE -

SODUKU 149

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6					3			8
	3					9	6	
		7	8		6			4
	7			4				6
5		6	2		7	8		1
				8			5	
2			5		4	6	3	
	4	9		6			1	
7				2				9



SOLUTIONS

6	1	8	3	2	4	9	7	5
3	7	5	1	9	6	2	8	4
4	2	9	8	5	7	6	3	1
5	9	2	7	6	8	4	1	3
8	3	1	5	4	9	7	6	2
7	6	4	2	1	3	8	5	9
9	5	3	6	8	2	1	4	7
2	8	7	4	3	1	5	9	6
1	4	6	9	7	5	3	2	8



DR

MONDIAUX D'ATHLÉTISME

Le compteur de l'Algérie bloqué à 9 médailles avant le rendez-vous de Pékin

L'ATHLÉTISME algérien qui s'apprête à prendre part du 22 au 30 août aux Mondiaux-2015 de Pékin (Chine), a obtenu, jusque-là 9 médailles (6 en or et 3 en bronze), lors de ses précédentes participations aux différents championnats du monde. En 1991 à Tokyo (Japon), Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka sont entrés dans l'histoire, en offrant à l'Algérie ses premières consécrations mondiales avec deux médailles d'or (1500 m), alors que la dernière médaille mondiale en vermeil date de 2003 avec cette victoire d'Aïssa Djabir Saïd-Guerni à Paris (France) sur 800 m. Depuis, l'hymne national algérien n'a plus retenti dans le ciel de l'athlétisme mondial.

La participation algérienne aux Mondiaux-1991 de Tokyo a été prolifique en médailles, avec la consécration de Noureddine Morceli, Hassiba Boulmerka sur 1500 m et Azzeddine Brahmi (3000 m steeple) qui a décroché le bronze.

Deux ans plus tard, l'Algérie renoue avec la consécration mondiale, à l'occasion des Mondiaux de Stuttgart (Allemagne-1993), grâce à Noureddine Morceli toujours qui a remporté une médaille d'or (1500 m) et Hassiba Boulmerka qui s'est adjugée le bronze du 1500 m. A Göteborg (Suède-1995) , le duo Morceli-Boulmerka a réussi à monter encore une fois sur la première marche du podium sur la distance du 1500 m.

Morceli peut se targuer d'être triple champion du monde (1991, 1993, 1995) et champion du monde en salle en 1991. En 1997, aux Mondiaux d'Athènes (Grèce), les représentants algériens qui étaient en lice n'avaient pu décrocher la moindre médaille. Deux ans plus tard, l'Algérie a récolté aux championnats du Monde
de Séville (Espagne), une seule médaille de bronze grâce à Aïssa Djabir Saïd-Guerni (800 m). Les résultats obtenus dans les années 1990 dans les différentes éditions des championnats du Monde restent les meilleurs réalisés jusque-là, par les athlètes algériens.

A Edmonton, la sélection nationale avec sa pléiade d'athlètes de dimension mondiale, a fortement déçu les Algériens, habitués dans les années 1990 à entendre l'hymne national retentir dans les arènes mondiales. En 2003 à Paris, l'Algérie renoue avec la consécration mondiale, grâce à Aïssa Djabir Saïd-Guerni qui a remporté la médaille d'or sur 800 m. Mais les athlètes algériens n'ont pu continuer sur la lancée de Paris, car depuis 2005 à Helsinki (Finlande) et jusqu'à l'édition 2013 de Moscou (Russie), le palmarès de l'athlétisme algérien est resté vierge.

Pour le rendez-vous de Pékin, l'espoir de médailles de l'Algérie repose sur Taoufik Makhloufi qui prendra part aux championnats du monde avec l'objectif d'arracher une place sur le podium. Pour les autres athlètes, les prévisions sont à la limite de la moyenne et il ne faut pas s'attendre à un coup d'éclat, puisque les représentants algériens ambitionnent, seulement d'»arracher deux ou trois places en finales».

AFROBASKET 2015 (GROUPE D - 1RE JOURNÉE)
ALGÉRIE – ZIMBABWE CE SOIR À RADÈS (TUNIS) À 18H30

Les Verts en conquérants pour prendre option

Les regards des puristes de la balle au panier africaine en général et algérienne en particulier seront tournés vers la salle de Radès en Tunisie, où notre cinq national fera son entrée pour le compte de l'Afrobasket 2015 dans le groupe D, face à son homologue du Zimbabwe.


DR

Un coup de starter largement dans les cordes des Verts si l'on considère que l'adversaire du jour est le plus faible de ce groupe D. Les poulains du duo Filali- Chebani auront en effet en face d'eux pour cette entrée en la matière, un cinq national du Zimbabwe qui manqué de capital expérience. Pour preuve, le Zimbabwe n'est qu'à sa seconde participation sur le plan continental.

Une aubaine qui se présente aux camarades de Benzegala afin de prendre option et se rassurer avant des confrontations plus difficiles devant des adversaires venus en Tunisie dans la peau de favoris et de sérieux outsiders. Il faut remonter à 1981 pour retrouver les traces de la sélection nationale du Zimbabwe et de sa première participation en joute continentale. Les Verts devraient donc normalement réussir leur première sortie et gagner en confiance, car la suite sera pour eux d'un autre calibre.

Les Fennecs, qui se sont bien préparés pour ce 28e rendez-vous africain en Tunisie, synonyme de tremplin pour le championnat du monde au Qatar, ont effectué de nombreux stages, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger dont le dernier, considéré comme précompétitif, à Istanbul du 4 au 14 août. C'est dire que le groupe n'a pas le droit de décevoir. Si les Algériens partent largement favoris pour cette première rencontre face au Zimbabwe, ce n'est pas le cas pour le second test face au redoutable cinq national du Cap-Vert (samedi) et de la Côte d' Ivoire (lundi). Pour appel, la sélection nationale, sous la coupe du duo Ali Filali – Tewfik Chebani, avant de rejoindre le lieu de la compétition mardi dernier à Hammamet, a bien affûté ses armes en disputant quatre matchs amicaux lors des stages d'Alger et d'Istanbul, devant des sélections concernées par l'Afrobasket 2015. Ils ont en effet enregistré deux victoires aux dépens du Mali (68-49) et du Mozambique (74-58) contre deux défaites face aux Maliens (60-66) et aux Tunisiens (62-67).

Le coach en chef, Ali Filali, en homme averti et malgré le fait de ne pas avoir eu sous la main la totalité de l'effectif voulu lors des phases de préparation, n'a ménagé aucun effort pour mettre ses éléments face à leurs responsabilité quant à un éventuel excès de confiance pour la première sortie contre le Zimbabawe et le Cap-Vert, où le basket, en plus des football, est d'une très grande importance. Pour la première rencontre ce soir, le coach a été clair : «Il faut gagner ce match, pour aborder avec sérénité la suite du championnat».

Côté effectif, le staff technique a enregistré avec satisfaction le retour du pivot Mahdi Cheriet, qui a rejoint dimanche la sélection algérienne après avoir consulté son médecin traitant en France qui l'a rassuré sur son état de santé. Avec l'apport des joueurs évoluant en France, le staff technique compte utiliser le meilleur cinq possible pour éviter toute mauvaise surprise face aux Zimbabwéens capables du meilleur comme du pire. «La seule information dont nous disposons, c'est que le Zimbabwe, a un grand joueur qui évolue en Italie, Tatenda Chikoko (2,09 m). Nous allons aborder ce match en conquérants afin d'envisager la suite de la compétition avec sérénité «. Ali Fillai n'a pas manqué de signaler, dans la foulée, que la formation zimbabwéenne jouera ce match sans complexe et tentera de confirmer son exploit réalisé lors des éliminatoires de la Zone 6, en écartant de sa route l'Afrique du Sud (66-64) avec 29 points de Tatenda Chikoko .

S. S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE (SENIORS MESSIEURS)

Sofiane Tabi éliminé d'entrée

LA 19e ÉDITION des championnats d'Afrique de boxe (seniors messieurs) s'est ouverte mardi au Complexe sportif Mohamed V de Casablanca (Maroc). Cette compétition qui regroupe 19 pays africains représentés par leurs meilleurs boxeurs, devrait permettre aux boxeurs algériens d'arracher le maximum de médailles et conserver le titre africain obtenu à Yaoundé au Cameroun en 2011, selon les responsables de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence du consul général à Casablanca, Ali Talaourar, le président de la Confédération africaine de boxe (CAB), Kelani Bayor et le gouverneur général de Casablanca. A cette occasion, le staff technique national composé du trio Merchoud Behous, Rabah Hamadache et Boualem Ouadahi, devra compter sur des boxeurs de talent et de niveau international à l'image de Mohamed Flissi, vice-champion du monde ou Chadi Abdelkader, double champion d'Afrique en titre.

Il fut déjà double champion d'Afrique en titre à Madagascar en 2007 et au Cameroun en 2011, Chadi Abdelkader, 26 ans, entend défendre son titre dans la catégorie des 64 kg et arracher une médaille d'or, synonyme de qualification directe aux mondiaux de Doha au Qatar (8-18 octobre 2015). A cet effet, le staff technique national compte énormément sur l'expérience de Chadi ainsi que sur les autres boxeurs, tous habitués à participer à ce genre de compétitions où les médailles sont, cette fois-ci, importantes pour la qualification aux mondiaux-2015. De son côté, Chouaib Bouloudinet (91 Kg), vice-champion d'Afrique en titre, est également capable de relever le défi en terre marocaine, vu ses qualités de puncheur qui font de lui un grand favori de cette compétition. Même chose pour le vice-champion du monde et médaillé d'or de la précédente édition de Coupe d'Afrique à East London en Afrique du Sud, Mohamed Flissi
(52 Kg), est, lui aussi, en bonne position pour assurer une médaille d'or qui le qualifiera d'office au championnat du monde à Doha.

.La course vers les podiums s'annonce très serrée dans ce rendez-vous africain qui intervient à moins de deux mois des championnats du monde, prévus du 8 au 18 octobre prochain à Doha au Qatar. La première mauvaise nouvelle pour les Algériens est tombée dans la soirée de la première journée après l'élimination de Sofiane Tabi (69 Kg) en huitièmes de finales des championnats d'Afrique de boxe .

Sofiane Tabi a perdu son duel face à l'Egyptien Said Mohamed Seddik (3-0), à la surprise générale du staff technique qui a beaucoup misé sur cette athlète pour passer cette étape des huitièmes de finales.

5e JOURNÉE DE LA LDC (POULE B)
USM ALGER – ES SÉTIF

Opération rachat pour les Usmistes

Après une rentrée des classes ratée pour l'USMA, qui a enregistré sa première défaite face au NAHD dans le derby algérois à l'occasion de la 1re journée du championnat de Ligue 1, l'équipe replongera ce vendredi dans la prestigieuse compétition continentale lorsqu'elle recevra l'ESS au stade Omar-Hamadi, dans un match explosif et à grands enjeux



DR

Les gars de Soustara, ont conquis le cœur de leurs fans au terme d'un parcours exceptionnel dans la Champions League africaine, réussissant un carton plein avec à la clé quatre victoires pour autant de matches et la place de leader incontesté de la poule B, et ce malgré la présence de grosses pointures, à l'image du champion d'Afrique en titre et de la coriace formation d'El-Merreikh du Soudan. Cependant, la sortie des coéquipiers de Khoualed en compétition nationale fut une grande déception puisque l'équipe était loin de ses prestations fournies en LDC. Les joueurs étaient en fait dans leurs petits souliers.
Une occasion de se racheter et de se réconcilier avec les fans se présente ta donc au staff technique et aux joueurs ce vendredi lorsqu'ils recevront, dans leur jardin de Bologhine, l'Entente de Sétif pour le compte de la 5e journée de la C 1. Et pour rectifier le tir, le staff doit axer son travail sur le plan psychologique s'il veut remobiliser ses troupes, car il ne faut pas oublier que les Rouge et Noir ont déjà validé leur billet pour le carré d'as et risquent d'être démotivés. Si les Algérois venaient à connaître un autre échec, cela pourrait avoir des répercussions négatives pour la suite des deux challenges, qu'il soit national ou continental.
Apparemment, l'Aigle Noir de Aïn Fouara, se doit saisir sa dernière chance lors de cette confrontation face aux Usmistes car seule une victoire lui permettra d'entretenir l'espoir de composter sa place dans le dernier carré, tout en souhaitant un faux pas des Soudanais à El-Eulma. Par conséquent, Zemma et consorts sont donc avertis.
Le match de ce week-end ne sera pas de tout repos. Les joueurs doivent oublier leur revers de samedi dernier subi devant le Nasria et se concentrer sur leur rendez-vous de demain, dans la soirée, pour retrouver la dynamique positive mais aussi s'accrocher au fauteuil de leader. Maintenant, reste à savoir si le coach Hamdi optera pour un turn-over de l'effectif en donnant une chance à certains éléments qui n'ont pas eu l'occasion de prendre part aux premières rencontres des poules.
Il semblerait que la défaite amère en championnat est la conséquence de la saturation ressentie par les joueurs, qui ont participé à tous les matches de la poule en LDC. Selon le staff, il était indispensable de faire tourner son effectif car l'équipe était appelée à vivre une programmation marathonienne. C'est pourquoi il sera attendu que des changements soient apportés dans la composante et ce, dans le souci de renouer avec le succès.

Nassim A.

L'Entente veut forcer le destin

D'AUCUNS affirment qu'au regard des résultats enregistrés jusque-là dans la phase des poules, l'équipe sétifienne qui est détentrice du titre, a compromis presque totalement ses chances quant à sa qualification aux demi-finales de cette importante compétition, et ce contrairement à l'USM Alger qui a réalisé un sans-faute dans cette compétition en remportant les quatre matches disputés.
Dans une récente interview accordée au quotidien sportif national, le président du club sétifien, Hassene Hammar, s'est dit réaliste en considérant que son équipe est bel et bien éliminée de cette compétition. Hassene précise plus loin : «Il ne faut pas trop se leurrer, c'est chez nous que nous avons été éliminés en perdant cinq précieux points».
Il est vrai que mathématiquement l'ESS qui compte 4 points seulement, est toujours en course, mais il faut un petit miracle pour la voir passer au carré d'as. Et pour cela, il va falloir que le MC El Eulma, le troisième club algérien du groupe qui n'a marqué aucun point à ce jour et qui reçoit El Merrikh au stade Messaoud-Zeghar, arrive à remporter les trois points du match, et bien, évidemment les camarades de Khdairia doivent obligatoirement prendre le dessus devant les Usmistes ce vendredi et guetter le faux pas des Soudanais lors de la 6e et dernière journée de la phase de poule.
Mais l'entraîneur de l'USMA Miloud Hamdi ne l'entend pas de cette oreille en affirmant au passage que le match qui opposera demain son team aux Sétifiens sera loin d'être une joute amicale comme pourraient le croire certains.
« Pour nous, l'enjeu y est et nous ciblons une victoire pour assurer d'ores et déjà la première place du groupe B», fait-il savoir. Ce qui complique davantage la mission sétifienne à Bologhine et celle de son entraîneur Kheireddine Maoui. Ce dernier aura d'ailleurs du mal à composer les onze rentrants en raison du nombre important de joueurs indisponibles pour la circonstance et ce pour diverses raisons. A commencer par le défenseur Ryad Kenniche qui est suspendu pour avoir été expulsé lors du tout dernier match de poule face au club Merrikh à Oum Dormane. Idem pour le capitaine de l'ES Sétif, Mourad Delhoum, suspendu lui aussi par la Confédération africaine de football, pour les deux derniers matchs de la phase de poules de la Ligue des champions face à l'USMA et à El Eulma.
Une sanction décidée suite au rapport établi par l'arbitre ghanéen Lamptey lors du même match au Soudan, accusant le joueur de crachat à son encontre.
«Kheiro» peinera sans doute encore plus pour palier aux absents de l'axe central sachant la non qualification africaine de l'ex-canaris Belamri et la blessure de Bouchar.
L'on s'interroge toujours sur l'élément qui appuiera Laaroussi dans la difficile tâche de la charnière centrale. A noter qu'initialement cette rencontre devait être officiée par un trio marocain, représenté par Bouchaib El Ahrach (central), Redouane Achik et Mohamed Lahmidi. Elle sera finalement dirigée par le Sénégalais Malang Diedhiou qui sera assisté de son compatriote Djibril Camara et du Marocain Redouane Achik.

Dj. Gherib

COUPE D'AFRIQUE 2015 -U23 (PRÉPARATION)

Les Olympiques algériens en stage à Alger

LA SÉLECTION olympique algérienne de football effectuera du 31 août au 8 septembre prochain un stage au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de la catégorie.
L'équipe dirigée par le Suisse Pierre-André Schurmann avait été la première à valider son billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des U23 qui aura lieu au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre.
Les partenaires de Darfalou seront fixés sur leurs prochains adversaires au premier tour de la compétition le 14 septembre à l'occasion du tirage au sort qui sera effectué au siège de la Confédération africaine de football. Cette compétition sera organisée sous l'égide de la Confédération africaine de football (CAF). Elle est qualificative aux Jeux olympiques de Rio (Brésil) 2016. Les trois premiers du tournoi se qualifieront directement aux JO2016, tandis que le quatrième disputera un match barrage contre une équipe asiatique. La deuxième édition de la Coupe d'Afrique des U23 sera disputée par l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie. APS

PREMIER LEAGUE

Ryad Mahrez dans l'équipe type de la 2e journée

L'INTERNATIONAL algérien de Leicester City Ryad Mahrez, figure dans l'équipe type de la deuxième journée du championnat d'Angleterre de première division de football (Premier League).
Auteur de l'un des deux buts de son équipe contre West Ham, Mahrez signe ainsi sa présence dans l'équipe type pour la deuxième journée d'Affilée. Mahrez occupe actuellement la tête au classement des buteurs du championnat à l'issue de la deuxième journée avec trois réalisations (2 buts contre Sunderland (4-2) et un face à West Ham 2-1). Très en verve en ce début de saison, Mahrez confirme l'excellente forme affichée lors de la période d'intersaison, et se positionne désormais comme l'une des attractions de la Premier League.

CHAMPIONNAT DE GRÈCE

Le Panathinaikos offre 300.000 euros pour l'engagement de Mehdi Abeid

LE CLUB grec du Panathinaikos (division 1) a fait une offre concrète de 300.000 euros en plus d'un taux de revente comme bonus, pour s'attacher les services du milieu international algérien de Newcastle Mehdi Abeid, rapporte mardi le site spécialisé Gazetta.gr. Selon la même source, le Panathinaikos est dans l'attente d'une réponse de son homologue des «Magpies», avant une éventuelle nouvelle proposition. Selon les médias anglais, Newcastle aurait exigé la somme de 2 millions de livres (2.8 millions d'euros) pour céder Abeid.
Le joueur algérien de 23 ans, qui se trouve depuis lundi à Athènes, avait porté les couleurs du Panathinaikos à titre de prêt lors de la saison 2013-2014 avec un bilan de 10 buts marqués en 38 apparitions, toutes compétitions confondues. Le joueur a exprimé samedi son souhait de retourner au Panathinaikos avec lequel il avait «passé de bons moments».

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:15	04:22	04:34	04:39	04:43	04:49	04:53
Dohr	12:32	12:37	12:51	12:42	12:58	13:03	13:06
Açr	16:16	16:20	16:35	16:21	16:41	16:46	16:49
Maghrib	19:19	19:22	19:37	19:22	19:43	19:48	19:50
Icha	20:43	20:46	21:01	20:39	21:06	21:11	21:13

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5252 - JEUDI 5 DHOUL QU'IDA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	31°	21°
Oran	33°	22°
Constantine	33°	17°
Ouargla	44°	28°

FESTIVAL DE LA DANSE FOLKLORIQUE : LES DOGONS DU BURKINA FASO



S. Adel/LJI